



BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Bulletin officiel n° 16 du 17 avril 2014

SOMMAIRE

Enseignements secondaire et supérieur

BTS

Définition et conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur banque, conseiller de clientèle (particuliers)
arrêté du 26-2-2014 - J.O. du 2-4-2014 (NOR : ESRS1403534A)

BTS

Définition et conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur maintenance des systèmes
arrêté du 26-2-2014 - J.O. du 2-4-2014 (NOR : ESRS1403535A)

BTS

Définition et conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur fluides énergies domotique, option A « génie climatique et fluidique », option B « froid et conditionnement d'air », option C « domotique et bâtiment communicants »
arrêté du 26-2-2014 - J.O. du 2-4-2014 (NOR : ESRS1403536A)

BTS

Définition et conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur métiers de la coiffure
arrêté du 26-2-2014 - J.O. du 3-4-2014 (NOR : ESRS1403537A)

Classes préparatoires aux grandes écoles

CPGE scientifiques, économiques et commerciales et littéraires - année scolaire 2014-2015
liste du 25-3-2014 (NOR : ESRS1400107K)

Mouvement du personnel

Admission à la retraite

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
arrêté du 12-3-2014 - J.O. du 26-3-2014 (NOR : MENI1406203A)

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil scientifique de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie
arrêté du 26-3-2014 (NOR : ESRR1400106A)

Jurys de concours

Composition des jurys de concours de chargé de recherche de 2e classe de l'Institut national de la recherche
agronomique
arrêté du 10-4-2014 (NOR : MENH1401003A)

Jury de concours

Composition du jury de concours de chargé de recherche de 2e classe de l'Institut national de la recherche
agronomique
arrêté du 10-4-2014 (NOR : MENH1401004A)

Enseignements secondaire et supérieur

BTS

Définition et conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur banque, conseiller de clientèle (particuliers)

NOR : ESRS1403534A

arrêté du 26-2-2014 - J.O. du 2-4-2014

ESR - DGESIP A2

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 643-1 à D. 643-35 ; arrêté du 9-5-1995 modifié ; arrêté du 9-5-1995 ; arrêté du 18-7-2001 modifié ; arrêté du 24-6-2005 ; commission professionnelle consultative « services administratifs et financiers » du 12-12-2013 ; CSE du 13-2-2014 ; Cneser du 17-2-2014

Article 1 - La définition et les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur banque, conseiller de clientèle (particuliers) sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Article 2 - Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification sont définis en annexe I au présent arrêté.

Les unités constitutives du référentiel de certification du brevet de technicien supérieur banque, conseiller de clientèle (particuliers) ainsi que les unités communes au brevet de technicien supérieur banque, conseiller de clientèle (particuliers) et à d'autres spécialités de brevet de technicien supérieur, sont définies en annexe I au présent arrêté.

Article 3 - La formation sanctionnée par le brevet de technicien supérieur banque, conseiller de clientèle (particuliers) comporte des stages en milieu professionnel dont les finalités et la durée exigée pour se présenter à l'examen sont précisées à l'annexe II au présent arrêté.

Article 4 - En formation initiale sous statut scolaire, les enseignements permettant d'atteindre les compétences requises du technicien supérieur sont dispensés conformément à l'horaire hebdomadaire figurant en annexe III au présent arrêté.

Article 5 - Le règlement d'examen est fixé en annexe IV au présent arrêté. La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée en annexe V au présent arrêté.

Article 6 - Pour chaque session d'examen, la date de clôture des registres d'inscription et la date de début des épreuves pratiques ou écrites sont arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

La liste des pièces à fournir lors de l'inscription à l'examen est fixée par chaque recteur.

Article 7 - Chaque candidat s'inscrit à l'examen dans sa forme globale ou dans sa forme progressive conformément aux dispositions des articles D. 643-14 et D. 643-20 à D. 643-23 du code de l'éducation. Dans le cas de la forme progressive, le candidat précise les épreuves ou unités qu'il souhaite subir à la session pour laquelle il s'inscrit.

Le brevet de technicien supérieur banque, conseiller de clientèle (particuliers) est délivré aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions des

articles D. 643-13 à D. 643-26 du code de l'éducation.

Article 8 - Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisées conformément à l'arrêté du 18 juillet 2001 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « banque » et les épreuves de l'examen organisées conformément au présent arrêté sont précisées en annexe VI au présent arrêté.

La durée de validité des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 aux épreuves de l'examen subi selon les dispositions des arrêtés du 18 juillet 2001 précités et dont le candidat demande le bénéfice dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, est reportée dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté conformément à l'article D. 643-15 du code de l'éducation et à compter de la date d'obtention de ce résultat.

Article 9 - La première session du brevet de technicien supérieur banque, conseiller de clientèle (particuliers) organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2016.

La dernière session du brevet de technicien supérieur banque organisée conformément aux dispositions de l'arrêté 18 juillet 2001 précité aura lieu en 2015. À l'issue de cette session l'arrêté du 18 juillet 2001 précité est abrogé.

Article 10 - La directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 26 février 2014

Pour la ministre et par délégation

Par empêchement de la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
Le chef du service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Jean-Michel Jolion

N.B. : Le présent arrêté et ses annexes III, IV et VI seront consultables au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 17 avril 2014 mis en ligne sur les sites www.education.gouv.fr et www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

Le présent arrêté et l'intégralité de ses annexes seront mis en ligne sur le site www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

Annexe III

Grille horaire

BTS Banque-conseiller de clientèle (particuliers)

	Horaire hebdomadaire		Horaire global annuel
	Global	a + (b)	
Culture générale et expression (U1)	3	2 + (1)	84
Langue vivante étrangère (U2)	2	1 + (1)	56
Gestion de la relation client (U3)	8	4 + (4)	224

Développement et suivi de l'activité commerciale (U4)	8	5 + (3)	224
Environnement économique, juridique et organisationnel de l'activité bancaire (U5)	6	3 + (3)	168
Ateliers de professionnalisation	4*	1** (3)	112 *
Total	31	16 + (15)	868 **
Enseignements facultatifs :			
- langue vivante 2	2	2	56
- certification professionnelle	2	2	56
Accès en autonomie aux équipements professionnels	3	3	84

Répartition a + (b) :

a = horaire en classe entière

(b) = horaire en classe dédoublée quand l'effectif le justifie. Cet horaire correspond soit à des travaux dirigés soit à la conduite d'activités professionnelles.

* 1 heure élève hebdomadaire dans le cadre des ateliers de professionnalisation, co-animée par 2 professeurs ou formateurs (un professeur ou formateur assurant l'enseignement de culture générale et expression et un professeur ou formateur assurant l'un des enseignements du domaine professionnel), soit 2 heures professeur.

** Horaire calculé hors période de formation en entreprise.

Annexe IV

Règlement d'examen

BTS banque-conseiller de clientèle (particuliers)			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité	Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités	Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité
			Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance candidats justifiant de 3 ans

Épreuves	Unité	Coef.	Forme	Durée (1)	Forme	Durée (1)	d'expérience professionnelle	
							Forme	Durée (1)
E1 Culture générale et expression	U.1	3	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 3 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	4 h
E2 Langue vivante étrangère *	U.2	2	Ponctuelle écrite et orale	2 h 20	CCF 4 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite et orale	2 h 20
E3 Gestion de la relation client	U.3	5	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		Ponctuelle orale	45min
E4 Développement et suivi de l'activité commerciale	U.41	4	Ponctuelle écrite	4 h	Ponctuelle écrite	4 h	Ponctuelle écrite	4 h
Etude de cas	U.42	2	Ponctuelle orale	30 min	Ponctuelle orale	30 min	Ponctuelle orale	30 min
Analyse de situation commerciale								
E5 Environnement économique, juridique et organisationnel de l'activité	U.5	4	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 1 situation d'évaluation		Ponctuelle écrite	4 h

bancaire								
Épreuves facultatives - EF1 Langue vivante 2 **	UF 1		Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min
	UF 2		Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle écrite	2 h
- EF2 Certification professionnelle								

* Les langues vivantes autorisées sont les suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien et portugais.

** La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Les langues vivantes autorisées pour cette épreuve sont fixées par la note de service n°06-107 du 29 juin 2006.

Non compris les temps de préparation.

Annexe VI

Tableau de correspondance d'unités

BTS banque (arrêté du 18 juillet 2001)	BTS banque-conseiller de clientèle (particuliers) (présent arrêté)
U1 Culture générale et expression	U1 Culture générale et expression
U2 Langue vivante étrangère	U2 Langue vivante étrangère
E3 Économie et Droit	U5 Environnement économique, juridique et organisationnel de l'activité bancaire
UF1 Langue vivante étrangère 2	UF1 Langue vivante 2
UF2 Certification professionnelle	UF2 Certification professionnelle

Enseignements secondaire et supérieur

BTS

Définition et conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur maintenance des systèmes

NOR : ESRS1403535A
arrêté du 26-2-2014 - J.O. du 2-4-2014
ESR - DGESIP A2

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 643-1 à D. 643-35 ; arrêté du 9-5-1995 modifié ; arrêté du 9-5-1995 ; arrêté du 31-8-1999 modifié ; arrêté du 24-6-2005 ; arrêté du 19-7-2005 modifié ; commission professionnelle consultative « métallurgie » du 16-12-2013 ; CSE du 13-2-2014 ; Cneser du 17-2-2014

Article 1 - La définition et les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur maintenance des systèmes option A « systèmes de production », option B « systèmes énergétiques et fluidiques », option C « systèmes éoliens » sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Article 2 - Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification sont définis en annexe I au présent arrêté.

Les unités constitutives du référentiel de certification du brevet de technicien supérieur maintenance des systèmes sont définies en annexe IIa au présent arrêté.

L'annexe IIb précise les unités communes au brevet de technicien supérieur maintenance des systèmes et à d'autres spécialités de brevet de technicien supérieur.

Article 3 - Le règlement d'examen est fixé en annexe IIc au présent arrêté. La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée en annexe IId au présent arrêté.

Article 4 - En formation initiale sous statut scolaire, les enseignements permettant d'atteindre les compétences requises du technicien supérieur sont dispensés conformément à l'horaire hebdomadaire figurant en annexe IIIa au présent arrêté.

Article 5 - La formation sanctionnée par le brevet de technicien maintenance des systèmes comporte des stages en milieu professionnel dont les finalités et la durée exigée pour se présenter à l'examen sont précisées à l'annexe IIIb au présent arrêté.

Article 6 - Pour chaque session d'examen, la date de clôture des registres d'inscription et la date de début des épreuves pratiques ou écrites sont arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

La liste des pièces à fournir lors de l'inscription à l'examen est fixée par chaque recteur.

Article 7 - Chaque candidat s'inscrit à l'examen dans sa forme globale ou dans sa forme progressive conformément aux dispositions des articles D. 643-14 et D. 643-20 à D. 643-23 du code de l'éducation.

Dans le cas de la forme progressive, le candidat précise les épreuves ou unités qu'il souhaite subir à la session pour laquelle il s'inscrit.

Le brevet de technicien supérieur maintenance des systèmes est délivré aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions des articles D. 643-13 à D. 643-26 du code de l'éducation.

Article 8 - Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisées conformément à l'arrêté du 19 juillet 2005 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur maintenance industrielle et à l'arrêté du 31 août 1999 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur fluides énergies environnement notamment l'option D maintenance et gestion des systèmes fluidiques et énergétiques, et les épreuves de l'examen organisées conformément au présent arrêté sont précisées en annexe IV au présent arrêté.

La durée de validité des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 aux épreuves de l'examen subi selon les dispositions des arrêtés du 19 juillet 2005 et du 31 août 1999 précités et dont le candidat demande le bénéfice dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, est reportée dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté conformément à l'article D. 643-15 du code de l'éducation, et à compter de la date d'obtention de ce résultat.

Article 9 - La première session du brevet de technicien supérieur maintenance des systèmes organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2016.

La dernière session du brevet de technicien supérieur maintenance industrielle organisée conformément aux dispositions de l'arrêté 19 juillet 2005 précité et de l'option D du brevet de technicien supérieur fluides énergies environnement organisée conformément aux dispositions de l'arrêté 31 août 1999 précité aura lieu en 2015. À l'issue de cette session, les arrêtés du 19 juillet 2005 et du 31 août 1999 précités sont abrogés.

Article 10 - La directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 26 février 2014

Pour la ministre et par délégation

Par empêchement de la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Le chef du service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,

Jean-Michel Jolion

N.B. : Le présent arrêté et ses annexes IIc, IIIa et IV seront consultables au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 17 avril 2014 mis en ligne sur les sites www.education.gouv.fr et www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

Le présent arrêté et l'intégralité de ses annexes seront mis en ligne sur le site www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

Annexe IIc

Règlement d'examen

BTS maintenance des systèmes option systèmes de production	Candidats		
	Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités	Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissement privé) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance

Nature des épreuves	Unités	Coeff.	Forme	Durée	Forme	Forme	Durée
E1 - Culture générale et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 3 situations	Ponctuelle écrite	4 h
E2 - Anglais	U2	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle orale	Compréhension : 30 min sans préparation ; Expression : 15 min + 30 min de préparation
E3 - Mathématiques - Physique et chimie		4					
Sous-épreuve : Mathématiques	U31	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2 h
Sous-épreuve : Physique et chimie	U32	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2 h
E4 - Analyse technique d'un bien		6					
Sous-épreuve : Analyse fonctionnelle et structurelle	U41	2	Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	2 h
Sous-épreuve : Analyse des solutions technologiques	U42	4	Ponctuelle écrite	4 h	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	4 h
E5 - Activités de maintenance		6					
Sous-épreuve : Maintenance corrective d'un bien	U51	3	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle pratique	6 h
Sous-épreuve : Organisation de la maintenance	U52	3	CCF 1 situation		CCF 1 situation	Ponctuelle pratique	2 h
E6 - Épreuve professionnelle		6					

de synthèse							
Sous-épreuve : Rapport d'activités en entreprise	U61	2	Ponctuelle orale	25 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	25 min
Sous-épreuve : Étude et réalisation de maintenance en entreprise	U62	4	Ponctuelle orale	30 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	30 min
Épreuve facultative de langue vivante	UF1		Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)

BTS maintenance des systèmes option systèmes énergétiques et fluidiques			Candidats				
			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités	Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissement privé) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance		
Nature des épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Forme	Durée
E1 - Culture générale et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 3 situations	Ponctuelle écrite	4 h
E2 - Anglais	U2	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle orale	Compréhension : 30 min sans préparation ; Expression : 15 min + 30 min de préparation
E3 - Mathématiques - Physique et chimie		4					
Sous-épreuve :	U31	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2 h

Mathématiques			SITUATIONS		SITUATIONS	écrite	
Sous-épreuve : Physique et chimie	U32	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2 h
E4 - Analyse technique d'un bien		6					
Sous-épreuve : Analyse fonctionnelle et structurelle	U41	2	Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	2 h
Sous-épreuve : Analyse des solutions technologiques	U42	4	Ponctuelle écrite	4 h	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	4 h
E5 - Activités de maintenance		6					
Sous-épreuve : Maintenance corrective d'un bien	U51	2	CCF 1 situation		CCF 1 situation	Ponctuelle pratique	6 h
Sous-épreuve : Organisation de la maintenance	U52	2	CCF 1 situation		CCF 1 situation	Ponctuelle pratique	2 h
Sous-épreuve : Conduite d'une installation	U53	2	CCF 1 situation		CCF 1 situation	Ponctuelle pratique	4 h
E6 - Épreuve professionnelle de synthèse		6					
Sous-épreuve : Rapport d'activités en entreprise	U61	2	Ponctuelle orale	25 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	25 min
Sous-épreuve : Étude et réalisation de maintenance en entreprise	U62	4	Ponctuelle orale	30 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	30 min
Épreuve facultative de langue vivante	UF1		Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)

BTS maintenance des systèmes option systèmes éoliens			Candidats				
			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissement privé) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance	
Nature des épreuves	Unités	Coeff.	Forme	Durée	Forme	Forme	Durée
E1 - Culture générale et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 3 situations	Ponctuelle écrite	4 h
E2 - Anglais	U2	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle orale	Compréhension : 30 min sans préparation ; Expression : 15 min + 30 min de préparation
E3 - Mathématiques - Physique et chimie		4					
Sous-épreuve : Mathématiques	U31	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2 h
Sous-épreuve : Physique et chimie	U32	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2 h
E4 - Analyse technique d'un bien		6					
Sous-épreuve : Analyse fonctionnelle et structurelle	U41	2	Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	2 h
Sous-épreuve : Analyse des	U42	4	Ponctuelle écrite	4 h	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	4 h

solutions technologiques							
E5 - Activités de maintenance		6					
Sous-épreuve : Maintenance corrective d'un bien	U51	2	CCF 1 situation		CCF 1 situation	Ponctuelle pratique	6 h
Sous-épreuve : Organisation de la maintenance	U52	2	CCF 1 situation		CCF 1 situation	Ponctuelle pratique	2 h
Sous-épreuve : Amélioration ou intégration d'un bien	U53	2	CCF 1 situation		CCF 1 situation	Ponctuelle pratique	6 h
E6 - Épreuve professionnelle de synthèse		6					
Sous-épreuve : Rapport d'activités en entreprise	U61	2	Ponctuelle orale	25 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	25 min
Sous-épreuve : Étude et réalisation de maintenance en entreprise	U62	4	Ponctuelle orale	30 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	30 min
Épreuve facultative de langue vivante	UF1		Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)

Annexe IIIa

Grille horaire de la formation

L'horaire annuel est donné à titre indicatif.

	Horaire de 1re année (32s)			Horaire de 2e année (30s)		
	Par semaine	a + b + c (2)	Par année	Par semaine	a + b + c(2)	Par année
1. Culture générale et expression	2	1 + 1 + 0	64	2	1 + 1 + 0	60

2. Anglais	2	1 + 1 + 0	64	3(3)	2(3) + 1 + 0	90
3. Mathématiques	3	2 + 1 + 0	96	3	1 + 2 + 0	90
4. Physique et chimie	4	2 + 0 + 2	128	4	2 + 0 + 2	120
5. Étude pluritechnologiques des systèmes	10	2 + 3 + 5	320	10	2 + 2 + 6	300
6. Organisation de la maintenance	3	1 + 2 + 0	96	2	0 + 2 + 0	60
7. Techniques de maintenance, conduite, prévention(4)	6	1(5) + 0 + 5	192	7(3)	2(3)(5) + 1 + 4	210
8. Accompagnement personnalisé	1	0 + 1 + 0	32	1	0 + 1 + 0	30
Horaire total des enseignements obligatoires	31 h	10 + 9 + 12	992(1) h	31(3) h	9(3) + 10 + 12	930(1) h
Langue vivante facultative (autre que l'anglais)	1	1 + 0 + 0	30	1	1 + 0 + 0	30

(1) Les horaires annuels ne tiennent pas compte des semaines de stage en milieu professionnel : 4 semaines en 1^{re} année, 6 semaines en 2^e année.

(2) a : cours en division entière, b : travaux dirigés, c : travaux pratiques d'atelier.

(3) Dont une heure de co-enseignement de l'anglais et de l'enseignement des techniques d'intervention (deux enseignants) en 2^e année en vue de l'épreuve E61 soutenue en partie en anglais.

(4) Enseignement intégrant la qualité, la sécurité, la santé et la protection de l'environnement.

(5) Une heure en division entière réservée à l'enseignement de la prévention des risques professionnels.

Annexe IV

Tableaux de correspondance entre épreuves

BTS Maintenance industrielle créé par l'arrêté du 19 juillet 2005		BTS Maintenance des systèmes créé par le présent arrêté option systèmes de production	
Épreuves	Unités	Épreuves	Unités
E1. Culture générale et expression	U1	E1. Culture générale et expression	U1
E2. Langue vivante (si anglais)	U2	E2. Anglais	U2
Mathématiques	U31	Mathématiques	U31
Sciences physiques	U32	Physique et chimie	U32

Analyse fonctionnelle et structurelle	U4	Analyse fonctionnelle et structurelle	U41
E5. Automatique et génie électrique Sous-épreuve : Automatique	U5 U51	Analyse des solutions technologiques	U42
Sous-épreuve : Génie électrique	U52		
E6. Épreuve professionnelle de synthèse Sous-épreuve : Intervention	U6 U61	Maintenance corrective d'un bien	U51
Sous-épreuve : Stratégie de maintenance	U62	Organisation de la maintenance	U52
Sous-épreuve : Activités en milieu professionnel	U63	Rapport d'activités en entreprise Étude et réalisation de maintenance en entreprise	U61 U62

Le candidat bénéficie du report de la moyenne des notes obtenues pour U51 et U52 du BTS Maintenance industrielle, sur l'unité U42 du BTS maintenance des systèmes, option Systèmes de production.

Le candidat bénéficie du report de la note de U63 du BTS Maintenance industrielle sur les deux unités U61 et U62 du BTS maintenance des systèmes, option Systèmes de production.

Ce tableau n'a de valeur qu'en termes d'équivalence d'épreuves entre l'ancien diplôme et le nouveau, pendant la phase transitoire où certains candidats peuvent garder le bénéfice de dispense de certaines épreuves. En aucun cas il ne signifie une correspondance point par point entre les contenus d'épreuves.

BTS Fluides-énergies-environnements, option D créé par l'arrêté du 19 juillet 2002		BTS Maintenance des systèmes Option systèmes énergétiques et fluidiques créé par le présent arrêté	
Épreuves	Unités	Épreuves	Unités
E11. Français	U1.1	E1. culture générale et expression	U1
E12. Langue vivante étrangère	U1.2	E2. Anglais	U2
E21. Fluides-énergies-environnements	U2.1	Analyse des solutions technologiques	U42
E22. Sciences physiques	U2.2	Physique et chimie	U32
E23. Mathématiques	U4	Mathématiques	U31
E3. Épreuves spécifiques à l'option D Études et interventions sur des installations	U3	E5. Activités de maintenance	U5

E4. Épreuves spécifiques à l'option D Mémoires professionnels : - mémoire d'étude - mémoire professionnel de synthèse - mémoire d'entreprise	U4	E6. Épreuve professionnelle de synthèse	U6
--	----	---	----

Le candidat bénéficie du report de la note d'U3 du BTS FEE option D sur l'unité U5 du BTS MS option systèmes énergétiques et fluidiques.

Le candidat bénéficie du report de la note d'U4 du BTS FEE option D sur l'épreuve E6 du BTS MS option systèmes énergétiques et fluidiques.

Ce tableau n'a de valeur qu'en termes d'équivalence d'épreuves entre l'ancien diplôme et le nouveau, pendant la phase transitoire où certains candidats peuvent garder le bénéfice de dispense de certaines épreuves. En aucun cas il ne signifie une correspondance point par point entre les contenus d'épreuves.

Enseignements secondaire et supérieur

BTS

Définition et conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur fluides énergies domotique, option A « génie climatique et fluide », option B « froid et conditionnement d'air », option C « domotique et bâtiment communicants »

NOR : ESRS1403536A

arrêté du 26-2-2014 - J.O. du 2-4-2014

ESR - DGESIP A2

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 643-1 à D. 643-35 ; arrêté du 9-5-1995 modifié ; arrêté du 9-5-1995 ; arrêté du 25-11-1998 modifié ; arrêté du 31-8-1999 modifié ; arrêté du 24-6-2005 ; commission professionnelle consultative « bâtiment, travaux publics, matériaux de construction » du 19-12-2013 ; CSE du 13-2-2014 ; Cneser du 17-2-2014

Article 1 - La définition et les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur fluides énergies domotique option A « génie climatique et fluide », option B « froid et conditionnement d'air », option C « domotique et bâtiment communicants » sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Article 2 - Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification sont définis en annexe I au présent arrêté.

Les unités constitutives du référentiel de certification du brevet de technicien supérieur fluides énergies domotique sont définies en annexe IIa au présent arrêté.

L'annexe IIb précise les unités communes au brevet de technicien supérieur « fluides énergies domotique » et à d'autres spécialités de brevet de technicien supérieur.

Article 3 - Le règlement d'examen est fixé en annexe IIc au présent arrêté. La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée en annexe IIId au présent arrêté.

Article 4 - En formation initiale sous statut scolaire, les enseignements permettant d'atteindre les compétences requises du technicien supérieur sont dispensés conformément à l'horaire hebdomadaire figurant en annexe IIIa au présent arrêté.

Article 5 - La formation sanctionnée par le brevet de technicien « fluides énergies domotique » comporte des stages en milieu professionnel dont les finalités et la durée exigée pour se présenter à l'examen sont précisées à l'annexe IIIb au présent arrêté.

Article 6 - Pour chaque session d'examen, la date de clôture des registres d'inscription et la date de début des épreuves pratiques ou écrites sont arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

La liste des pièces à fournir lors de l'inscription à l'examen est fixée par chaque recteur.

Article 7 - Chaque candidat s'inscrit à l'examen dans sa forme globale ou dans sa forme progressive conformément aux dispositions des articles D. 643-14 et D. 643-20 à D. 643-23 du code de l'éducation

Dans le cas de la forme progressive, le candidat précise les épreuves ou unités qu'il souhaite subir à la session pour laquelle il s'inscrit.

Le brevet de technicien supérieur fluides énergies domotique est délivré aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions des articles D. 643-13 à D.

643-26 du code de l'éducation.

Article 8 - Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisées conformément à l'arrêté du 25 novembre 1998 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur domotique et à l'arrêté du 31 août 1999 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur fluides énergies environnement options « génie sanitaire et thermique », « génie climatique », « génie frigorifique », et les épreuves de l'examen organisées conformément au présent arrêté sont précisées en annexe IV au présent arrêté.

La durée de validité des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 aux épreuves de l'examen subi selon les dispositions des arrêtés du 25 novembre 1998 et du 31 août 1999 précités et dont le candidat demande le bénéfice dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, est reportée dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté conformément à l'article D643-15 du code de l'éducation, et à compter de la date d'obtention de ce résultat.

Article 9 - La première session du brevet de technicien supérieur « fluides énergies domotique » organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2016.

La dernière session du brevet de technicien supérieur domotique organisée conformément aux dispositions de l'arrêté 25 novembre 1998 précité et du brevet de technicien supérieur fluides énergies environnement options « génie sanitaire et thermique », « génie climatique », « génie frigorifique » organisée conformément aux dispositions de l'arrêté 31 août 1999 précité aura lieu en 2015. À l'issue de cette session, les arrêtés du 25 novembre 1998 et du 31 août 1999 précités sont abrogés.

Article 10 - La directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 26 février 2014

Pour la ministre et par délégation

Par empêchement de la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Le chef du service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,

Jean-Michel Jolion

N.B. : Le présent arrêté et ses annexes IIc, IIIa et IV seront consultables au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 17 avril 2014 mis en ligne sur les sites www.education.gouv.fr et www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

Le présent arrêté et l'intégralité de ses annexes seront mis en ligne sur le site www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

Annexe IIc

Règlement d'examen

Épreuves	Candidats		
	Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue dans les établissements publics	Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissement privé)

			classements par les habilités		Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance		
Nature des épreuves	Unités	Coeff.	Forme	Durée	Forme	Forme	Durée
E1 - Culture générale et expression	U1	4	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 3 situations	Ponctuelle écrite	4 h
E2 - Anglais	U2	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle orale	Compréhension : 30 min sans préparation ; Expression : 15 min + 30 min de préparation
E3 - Mathématiques et physique-chimie		3					
Sous-épreuve : mathématiques	U31	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle écrite	2 h
Sous-épreuve : physique-chimie	U32	1	CCF 1 situation		CCF 1 situation	Ponctuelle écrite	2h
E4 - Étude des systèmes		6					
Sous-épreuve : analyse et définition d'un système	U41	4	Ponctuelle écrite	4 h	Ponctuelle	Ponctuelle écrite	4 h
Sous-épreuve : physique-chimie associées au système	U42	2	Ponctuelle écrite	2 h	Ponctuelle	Ponctuelle écrite	2 h
E5 - Intervention sur les systèmes	U5	5	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle orale	50 min
E6 - Épreuve professionnelle de synthèse		8					
Sous-épreuve : conduite de projet	U61	5	Ponctuelle orale	50 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	50 min
Sous-épreuve : rapport	U62	3	Ponctuelle	30 min	CCF 1 situation	Ponctuelle orale	30 min

d'activités en milieu professionnel			Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)
Épreuve facultative de langue vivante	UF1		Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)

Annexe IIIa

Grille horaire de la formation (formation initiale sous statut scolaire)

	Horaire de 1re année (1)			Horaire de 2e année		
	Semaine	a + b + c (3)	Année (2)	Semaine	a + b + c (3)	Année (2)
1. Culture générale et expression	2	2+0+0	60	2	2+0+0	60
2. Anglais (4)	3	2(4)+1+0	90	3	2(4)+1+0	90
3. Mathématiques	3	2+1+0	90	3	2+1+0	90
4. Physique - chimie	4	2+0+2	120	4	2+0+2	120
5. Enseignements techniques et professionnels (5)	16	6+3+7	480	16	6+3+7	480
6. Communication technique et commerciale (5)	4	2+0+2	120	4	2+0+2	120
7. Accompagnement personnalisé (6)	1	0+1+0	30	1	0+1+0	30
Total	33	16+6+11	990	33	16+6+11	990
Langue vivante facultative (autre que l'anglais)	1	1+0+0	30	1	1+0+0	30

1) Les horaires ne tiennent pas compte des 8 semaines de stage en milieu professionnel.

2) L'horaire annuel est donné à titre indicatif.

3) Répartition :

a) cours ou synthèse en division entière ;

b) travaux dirigés en groupe à effectif réduit ;

c) travaux pratiques par groupes d'atelier dédoublement à partir du 16e étudiant.

4) Une heure de co-enseignement (ETLV) est assurée par un enseignant STI (1h) associé à un enseignant d'anglais (1h).

Cet enseignement (a, b, c) est effectué en salle de projet, en laboratoire, en atelier ou sur site extérieur.

5) La répartition horaire de ces enseignements relève de la responsabilité du chef d'établissement.

Ces enseignements (a, b, c) sont effectués en salle de projet, en laboratoire, en atelier ou sur site extérieur.

6) Personnalisation du parcours de l'étudiant.

Annexe IV

Tableaux des correspondances entre épreuves

Annexe IVa

Correspondance BTS FED et BTS FEE

BTS FED créé par le présent arrêté première session en 2016		BTS FEE arrêté du 27 juillet 2002 dernière session en 2015	
Nature des épreuves	Unités	Nature des épreuves	Unités
Culture générale et expression	U1	Français U 1.1	U 1.1
Anglais	U2	Langue vivante étrangère	U 1.2
Sous-épreuve : mathématiques	U31	Mathématiques	U 2.3
Sous-épreuve : physique-chimie	U32		
Sous-épreuve : analyse et définition d'un système	U41	Fluides-énergies environnements	U 2.1
Sous-épreuve : physique-chimie associées au système	U42	Sciences physiques	U 2.2
Interventions sur les systèmes	U5	Études et interventions sur des installations	U 3
Épreuve professionnelle de synthèse			
Sous-épreuve : conduite de projet	U61	Mémoires professionnels	U 4
Sous-épreuve : rapport d'activités en milieu professionnel	U62		
Épreuve facultative de langue vivante	UF1		

Remarques

Ce tableau n'a de valeur qu'en termes d'équivalence d'épreuves entre l'ancien diplôme et le nouveau pendant la phase transitoire où certains candidats peuvent garder le bénéfice des notes de certaines épreuves. En aucun cas il ne signifie une correspondance point par point entre les contenus d'épreuve.

Un candidat qui souhaite conserver sa note de l'épreuve de « mémoires professionnels, U4 » du BTS FEE, ne pourra le faire que si sa note est supérieure ou égale à 10.

Il se verra alors attribué une note unique pour l'ensemble de l'épreuve E6 du nouveau BTS, égale à la note obtenue en U4 au BTS FEE.

Annexe IVb

Correspondance BTS FED et BTS domotique

BTS FED créé par le présent arrêté première session en 2016		BTS domotique arrêté du 25 novembre 1998 dernière session en 2015	
Nature des épreuves	Unités	Nature des épreuves	Unités
Culture générale et expression	U1	Français	U1
Anglais	U2	LV 1 (Anglais obligatoire)	U2
Sous-épreuve : mathématiques	U31	Sous-épreuve : mathématiques	U31
Sous-épreuve : physique-Chimie	U32		
Sous-épreuve : analyse et définition d'un système	U41	Étude et conception des systèmes	U4
Sous-épreuve : physique-chimie associées au système	U42	Sous-épreuve : sciences physiques	U32
Interventions sur les systèmes	U5		
Épreuve professionnelle de synthèse			
Sous-épreuve : conduite de projet +	U61 +	Négociations +	U5 +
Sous-épreuve : rapport d'activités en milieu professionnel	U62	Mise en œuvre des systèmes Dossier technique	U6
Épreuve facultative de langue vivante	UF1		

Remarques

Ce tableau n'a de valeur qu'en termes d'équivalence d'épreuves entre l'ancien diplôme et le nouveau pendant la phase transitoire où certains candidats peuvent garder le bénéfice des notes de certaines épreuves. En aucun cas il ne signifie une correspondance point par point entre les contenus d'épreuve.

Un candidat qui souhaite conserver les notes des épreuves de « négociations E5 » et de « mise en œuvre des systèmes U6 » du BTS domotique, ne pourra le faire que si les deux notes sont supérieures ou égales à 10.

Il se verra alors attribué une note unique pour l'ensemble de l'épreuve E6 du nouveau BTS, égale à la moyenne pondérée par les coefficients du BTS domotique des 2 notes U5 et U6 obtenues au BTS domotique.

Enseignements secondaire et supérieur

BTS

Définition et conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur métiers de la coiffure

NOR : ESRS1403537A
arrêté du 26-2-2014 - J.O. du 3-4-2014
ESR - DGESIP A2

Vu code de l'éducation, notamment articles D. 643-1 à D. 643-35 ; arrêté du 9-5-1995 modifié ; arrêté du 9-5-1995 ; arrêté du 24-6-2005 ; commission professionnelle consultative « coiffure, esthétique et services connexes » du 9-1-2014 ; CSE du 13-2-2014 ; Cneser du 17-2-2014

Article 1 - La définition et les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur métiers de la coiffure sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Article 2 - Le référentiel des activités professionnelles, le référentiel de certification et les unités constitutives du référentiel de certification du brevet de technicien supérieur métiers de la coiffure sont définis en annexe I au présent arrêté.

Les unités communes au brevet de technicien supérieur métiers de la coiffure et à d'autres spécialités de brevet de technicien supérieur ainsi que les dispenses d'épreuves accordées conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juin 2005 susvisé, sont définies en annexe I au présent arrêté.

Article 3 - La formation sanctionnée par le brevet de technicien supérieur métiers de la coiffure comporte des stages en milieu professionnel dont les finalités et la durée exigée pour se présenter à l'examen sont précisées à l'annexe II au présent arrêté.

Article 4 - En formation initiale sous statut scolaire, les enseignements permettant d'atteindre les compétences requises du technicien supérieur sont dispensés conformément à l'horaire hebdomadaire figurant en annexe III au présent arrêté.

Article 5 - Le règlement d'examen est fixé en annexe IV au présent arrêté. La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée en annexe V au présent arrêté.

Article 6 - Pour chaque session d'examen, la date de clôture des registres d'inscription et la date de début des épreuves pratiques ou écrites sont arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur.

La liste des pièces à fournir lors de l'inscription à l'examen est fixée par le ou les recteurs en charge de l'organisation de l'examen.

Article 7 - Chaque candidat s'inscrit à l'examen dans sa forme globale ou dans sa forme progressive conformément aux dispositions des articles D. 643-14 et D. 643-20 à D. 643-23 du code de l'éducation. Dans le cas de la forme progressive, le candidat précise les épreuves ou unités qu'il souhaite subir à la session pour laquelle il s'inscrit.

Le brevet de technicien supérieur métiers de la coiffure est délivré aux candidats ayant passé avec

succès l'examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions des articles D. 643-13 à D. 643-26 du code de l'éducation.

Article 9 - La première session du brevet de technicien supérieur métiers de la coiffure organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2016.

Article 10 - La directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République.

Fait le 26 février 2014

Pour la ministre et par délégation,
Par empêchement de la directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Le chef du service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Jean-Michel Jolion

N.B.: Le présent arrêté et ses annexes III, IV seront consultables au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 17 avril 2014 mis en ligne sur les sites www.education.gouv.fr et www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

Le présent arrêté et l'intégralité de ses annexes seront mis en ligne sur le site www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Annexe III

Horaires hebdomadaires - première année

Enseignements	Horaire annuel à titre indicatif	Horaire hebdomadaire (cours+TD+TP)
Culture générale et expression	60	2 (2+0+0)
Physique et chimie appliquées	90	3 (2+0+1)
Biologie appliquée	90	3 (1+1+1)
Cosmétologie appliquée	60	2 (1+0+1)
Environnement professionnel	30	1 (0+1+0)
Technologie et techniques professionnelles	150	5 (1+0+4)
Management - Gestion des ressources humaines	60	2 (1+1+0)
Gestion	30	1 (1+0+0)
Mercatique	60	2 (1+1+0)

Approche pluridisciplinaire et dimension professionnelle *	120	4 (0 + 0 +4)
Actions professionnelles	45	1,5 (0+1,5+0)
Langue vivante A	60	2 (0+2+0)
Stage	6 x 35 = 210 h	
Total	1065 h	28,5 (10+6,5+12)
Enseignement facultatif :		
Langue vivante (LVB)		1(0+1+0)

*P1 : selon l'origine des étudiants, une approche pluridisciplinaire est à envisager sur ce temps : techniques professionnelles, disciplines scientifiques, expression écrite et orale. L'équipe pédagogique organise et planifie ce temps dédié aux pré-requis nécessaires aux étudiants selon leur parcours antérieur.

Disciplines	Ayant une formation antérieure en coiffure	N'ayant pas une formation antérieure en coiffure	Selon les besoins diagnostiqués, un complément peut être envisagé en expression écrite et orale
Physique-chimie, biologie	X		
Technologie et techniques professionnelles		X	

*P2 :

Discipline / Horaire	Technologie et techniques professionnelles	Gestion	Cosmétologie appliquée
Hebdomadaire	1,5	1,5	1
Annualisé	45	45	30
Organisation	Bloc commun hebdomadaire 4 h		

Horaires hebdomadaires - seconde année

Enseignements	Total horaire annuel	Horaire hebdomadaire (cours+TD+TP)

Culture générale et expression	56	2 (2+0+0)
Biologie appliquée	84	3 (2+1+0)
Cosmétologie appliquée	56	2 (1+0+1)
Environnement professionnel	28	1 (0+1+0)
Technologie et techniques professionnelles	140	5 (1+1+3)
Management - Gestion des ressources humaines	56	2 (1+1+0)
Gestion	84	3 (2+1+0)
Mercatique	56	2 (1+1+0)
Approche pluridisciplinaire et dimension professionnelle *	140	5 (0 + 0 +5)
Actions professionnelles	42	1,5 (0+0+1,5)
Langue vivante A	56	2 (0+2+0)
Stages	7 x 35 = 245	
Total	1043	28,5 (13+8+9)
Enseignement facultatif :		
Langue vivante étrangère (LVB)		1(0+1+0)

*S3 : Discipline / Horaire	Technologie et techniques professionnelles	Gestion-Management	Physique-chimie appliquée	Cosmétologie appliquée
Hebdomadaire	2	1,5	1	0,5
Annualisé	56	42	28	14
Organisation	Bloc commun hebdomadaire 5 h			

*S4 : projet professionnel - L'accompagnement est assuré par l'équipe pédagogique de seconde année ; un nombre équivalent d'heures « professeur » est nécessaire pour le suivi et l'encadrement des projets.

Annexe IV

Règlement d'examen

Épreuves	Unités	Coeff.	Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissages habilités)		Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF) GRETA		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissement privé) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance	
			Forme	Durée	Forme	Forme	Durée	
E1 - Culture générale et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 3 situations	Ponctuelle écrite	4 h	
E2 - Langue vivante étrangère 1	U2	2	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle orale	30 min 15 min	
E3 - Management et gestion de l'entreprise	U3	4	Ponctuelle écrite	4 h	CCF 1 situation	Ponctuelle écrite	4 h	
E4 - Environnement scientifique et technologique	U4	4	Ponctuelle Écrite	4 h	Ponctuelle Écrite	Ponctuelle Écrite	4 h	
E5 - Techniques professionnelles	U5	4	CCF 2 situations		CCF 2 situations	Ponctuelle Pratique	2 h30	
E6 - Projet	U6	6	Ponctuelle orale	40 min	CCF 1 situation	Ponctuelle Orale	40 min	
Épreuve facultative Langue	UF1		Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 min	

vivante (1) (2)								
-----------------	--	--	--	--	--	--	--	--

(1) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différentes de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire.

(2) Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

Enseignements secondaire et supérieur

Classes préparatoires aux grandes écoles

CPGE scientifiques, économiques et commerciales et littéraires - année scolaire 2014-2015

NOR : ESRS1400107K

liste du 25-3-2014

ESR - DGESIP

S'agissant des classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles, les sigles utilisés dans les tableaux ci-après doivent être lus ainsi qu'il suit :

- MP/SI : mathématiques physique/sciences de l'ingénieur
- PC/SI : physique chimie/sciences de l'ingénieur
- PC/SI pour Bac S - option SI : classes de physique chimie/sciences de l'ingénieur réservées aux bacheliers de la série S ayant suivi l'enseignement de sciences de l'ingénieur comme matière obligatoire
- PT/SI : physique technologie/sciences de l'ingénieur
- MP : mathématiques physique
- PC : physique chimie
- PSI : physique sciences de l'ingénieur
- PT : physique technologie
- BCPST : biologie physique chimie et sciences de la Terre
- TSI : technologie et sciences industrielles
- TPC : technologie et physique chimie
- TB : technologie et biologie
- ATS : technologie industrielle pour techniciens supérieurs

Annexe

↳ *Classes préparatoires aux grandes écoles*

Annexe
CPGE de la filière scientifique - année 2014-2015
 Classes de première année

ACADÉMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option informatique	PC/SI	PC/SI Option SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1		2							
	0130003H	AIX EN PROVENCE	VAUVENARGUES			1		1					
	0840003X	AVIGNON	FREDERIC MISTRAL			1							
	0840005Z	AVIGNON	PHILIPPE DE GIRARD					1					
	0130040Y	MARSEILLE 01	THIERS	3	x	2			3				
AMIENS	0130053M	MARSEILLE 10	JEAN PERRIN			1		2		1			
	0132733A	MARSEILLE 13	ANTONIN ARTAUD										
	0130051K	MARSEILLE	MARIE CURIE									1	
	0130160D	SALON DE PROVENCE	L'EMPERI			1							
	0800009A	AMIENS	LOUIS THULLIER	2	x	2			2				
BESANÇON	0801327H	AMIENS	EDOUARD BRANLY							1			
	0600014P	COMPIEGNE	PIERRE D'AILLY	1		1							
	0600020W	NOGENT SUR OISE	MARIE CURIE					1					
	0200049T	ST QUENTIN	PIERRE DE LA RAMEE			1							
	0900004R	BELFORT	RAOUL FOLLEREAU					1					
BORDEAUX	0900002N	BELFORT	CONDORCET			1							
	0250007X	BESANÇON	VICTOR HUGO	2	x	2			1				
	0250011B	BESANÇON	JULES HAAG					1					
	0250032Z	MONTBELIARD	VIETTE							1			
	0640010N	BAYONNE	RENE CASSIN			1							
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL de MONTAIGNE	3	x	2			2				
	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL			1		2					
	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	1		1							
	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1	x	2			1				
	0640057P	PAU	SAINT CRICQ							1			
CAEN	0240024W	PERIGUEUX	BERTRAND DE BORN			1							
	0140013N	CAEN	MALHERBE	2	x				2				
	0142059M	CAEN	VICTOR HUGO			2							
	0142131R	CAEN	J. DUMONT D'URVILLE					1					
	0501828R	CHERBOURG	VICTOR GRIGNARD	1	x								
CLERMONT FD	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	2	x	2			1				
	0630021F	CLERMONT FERRAND	LA FAYETTE							1			
	0030026M	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	1				1					
	0630069H	THIERS	JEAN ZAY					1					
	6200002H	AJACCIO	LAETITIA BONAPARTE					1					
CRÉTEIL	0930117X	AUBERVILLIERS	LE CORBUSIER					1		1			
	0940111K	CACHAN	GUSTAVE EIFFEL					1		1			
	0770920G	CHAMPAGNE SUR SEINE	LA FAYETTE					1					
	0940113M	CHAMPIGNY S/MARNE	LANGEVIN-WALLON					1					
	0770927P	FONTAINEBLEAU	FRANCOIS 1ER	1					1				
CORSE	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	2	x				1				
	0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN			1							
	0770931U	MEAUX	PIERRE DE COUBERTIN					1		1			

ACADEMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option informatique	PC/SI	PC/SI Option SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1		1							
	0930121B	MONTREUIL	JEAN JAURES	1		1							
	0930125F	ST DENIS	PAUL ELUARD	1		1							
	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	2	x	3			3				
	0940121W	ST MAUR DES FOSSES	D'ARSONVAL	2		1					1		
	0890003V	AUXERRE	JACQUES AMYOT	1		1							
	0710012C	CHALON SUR SAONE	NICEPHORE NIEPCE	1		1							
	0710023P	GLUNY	LA PRAT S	1		1							
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	3	x	2			1				
	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL	2		2				1			
	0580031U	NEVERS	JULES RENARD	1		1							
	0580753D	NEVERS	ALAIN COLAS										1
	0710054Y	MONTCEAU LES MINES	HENRI PARRIAT							1			
GRENOBLE	0740003B	ANNECY	LOUIS BERTHOLLET	2	x	2							
	0740006E	ARGONAY	LOUIS LACHENAL	1		1							
	0730013T	CHAMBERY	VAUGELAS	1		1							
	0730016W	CHAMBERY	MONGE	2		3				1			
GRENOBLE	0740006E	GRENOBLE	CHAMPOLLION	2	x	3			2				
	0730013T	GRENOBLE	VAUCANSON	1		2							
	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET	1		1							
	0380092U	VOIRON	FERNAND BUISSON	1		1							
GUADELOUPE	9710003B	LES ABYMES	BAMBRIDGE	0,5		0,5			1				
	9710004C	LES ABYMES	CHARLES COEFFIN	1		1							
GUYANE	9730196A	REMIRE-MONT-JOLY	LOUIS GONTRAN DAMAS	1		1							
	0590011S	ARMENTIERES	GUSTAVE EIFFEL	1		1							
	0620006V	ARRAS	ROBESPIERRE	1		1			1				
	0622949U	BOULOGNE SUR MER	MARIETTE	1		1							
	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1		1			1				
	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART	1		1							
	0590072H	DUNKERQUE	DE L'EUROPE	1		1							
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	3	x	2			2				
	0590121L	LILLE	CESAR BAGGIO	1		1							
	0590122M	LILLE	VALENTINE LABBE	1		1						1	
	0590214M	TOURCOING	COLBERT	2		2				1			
	0590221V	VALENCIENNES	HENRI WALLON	2	x	2							
	0590223X	VALENCIENNES	DU HAINAUT	1		1							
	0190010H	BRIVE LA GAILLARDE	GEORGES CABANIS	1		1							
	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1		1							
LIMOGES	0870056N	LIMOGES	TURGOT	1		1							
	0870016V	LIMOGES	LIMOSIN	1		1			1				
	0870118F	LIMOGES	RAOUL DAUTRY	1		1						1	
	0190032G	TULLE	EDMOND PERRIER	1		1							
	0010013J	BOURG EN BRESSE	LALANDE	1		1							
LYON	0690037R	LYON 01	MARTINIERE TERREAUX	3	x	3							1
	0690128P	LYON 05	EDOUARD BRANLY	1		1							
	0690026D	LYON 06	DU PARC	3	x	3			3				

ACADÉMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option informatique	PC/SI	PC/SI Option SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
LYON	0690038S	LYON	MARTINIERE DUCHERE									1	
	0692866R	LYON 08	MARTINIERE MONPLAISIR	2	x	2	1	2	1				
	0690082P	LYON 09	JEAN PERRIN	1		1							
	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	2	x	2			1				
	0420046X	ST ETIENNE	ETIENNE MIMARD					1		1			
	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE	1		1							
	9720004X	FORT DE FRANCE	POINTE DES NEGRES						1				
	9720825P	DUCOS	GENTRE SUD						1				
	0300002P	ALES	JEAN-BAPTISTE DUMAS							1			
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	2	x	3			1				
	0340042L	MONTPELLIER	MERMOZ					1			1		
	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1		2							
	0300026R	NIMES	DHUODA					1					
	0660010C	PERPIGNAN	FRANCOIS ARAGO	1		1							
	0880020U	EPINAL	CLAUDE GELLEE	1									
	0570029X	FORBACH	JEAN MOULIN	1									
	0570054Z	METZ	FABERT	2	x	2							
	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR						1				
NANCY-METZ	0573227Y	METZ	LOUIS DE CORMONTAIGNE					1					
	0570058D	METZ	LOUIS VINCENT							1			
	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARE	2	x	2			2				
	0540042C	NANCY	HENRI LORITZ	2		2		1					
	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1		1							
	0490003M	ANGERS	CHEVROLIER					1					
	0850025R	LA ROCHE SUR YON	MENDES-FRANCE			1							
	0720029R	LE MANS	MONTESQUIEU	1		2							
	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD					1		1			
NANTES	0440021J	NANTES	GEORGES CLEMENCEAU	3	x	3			2				
	0440029T	NANTES	LIVET					2					
	0440069L	ST NAZAIRE	ARISTIDE BRIAND			1				1			
	0060030A	NICE	MASSENA	2	x	2			1				
	0060075Z	NICE	LES EUCALYPTUS			1		2					
	0060014H	CANNES	JULES FERRY							1			
	0830053G	TOULON	DUMONT D'URVILLE	1		2							
	0830056K	TOULON	ROUVIERE					1		1			
	0061642C	VALBONNE	VALBONNE	2	x	2							
ORLÉANS-TOURS	0410002E	BLOIS	FRANCOIS PHILIBERT DESSAIGNES	1									
	0180005H	BOURGES	ALAIN FOURNIER	1									
	0280007F	CHARTRES	MARCEAU	1		1							
	0450049J	ORLÉANS	POTHIER	3	x	2			1				
	0450051L	ORLÉANS	BENJAMIN FRANKLIN					1					
	0370035M	TOURS	DESCARTES	3	x	2			1				
	0371418R	TOURS	J. DE VAUCANSON					1					
	0750647W	PARIS 3e	TURGOT			1							
	0750672Y	PARIS 3 e	DUPERRÉ E.S.A.A.										1
0750652B	PARIS 4 e	CHARLEMAGNE	2	x	1								

ACADEMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option informatique	PC/SI	PC/SI Option SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C	
	0750655E	PARIS 5 e	LOUIS LE GRAND	4	X	2								
	0750654D	PARIS 5 e	HENRI IV	2	X	1			1					
	0750656F	PARIS 5 e	LAVOISIER			1								
	0750658H	PARIS 6 e	SAINTE-LOUIS	5	X	5			3					
	0750660K	PARIS 6 e	FENELON	2	X	1			1					
	0750663N	PARIS 8 e	CHAPTAL	3	X	2		1	2					
	0750667T	PARIS 9 e	CONDORCET	2	X	1								
	0750668U	PARIS 9 e	JACQUES DECOUR	1		2								
	0750676C	PARIS 11 e	DORIAN					1						
	0750675B	PARIS 11 e	VOLTAIRE					1						
	0750679F	PARIS 12 e	PAUL VALÉRY	1		1								
	0750685M	PARIS 13 e	PIERRE-GILLES DE GENNES	1		2			1			1		
	0750691U	PARIS 14 e	RASPAIL			1		2		1				
	0750693W	PARIS 15 e	BUFFON	1		1								
	0750699C	PARIS 16 e	JANSON DE SAILLY	4	X	3			2					
	0750700D	PARIS 16 e	JEAN-BAPTISTE SAY			1			1					
	0750698B	PARIS 16 e	CLAUDE BERNARD	1		1								
0750704H	PARIS 17 e	CARNOT			1									
0750705J	PARIS 17 e	HONORE DE BALZAC	1		1									
0170028N	LA ROCHELLE	JEAN DAUTET	1		1									
0170029P	LA ROCHELLE	LEONCE VIELJEUX								1				
0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	2	X	2				2					
0860037Y	POITIERS	LOUIS ARMAND					1							
0510034K	REIMS	FRANKLIN ROOSEVELT	1		2		1							
0510031G	REIMS	G. CLEMENCEAU	2	X					1					
0100022V	TROYES	CHRETIEN DE TROYES	1		1									
0100025Y	TROYES	LOMBARDS								1				
0290007A	BREST	KERICHEN	2	X	1									
0290012F	BREST	VAUBAN			1			1						
0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1		1									
0290069T	QUIMPER	BRIZEUX			2									
0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	3	X	2				3					
0350029S	RENNES	JOLIOT-CURIE					1	1						
0220056S	ST BRIEUC	RABELAIS	1		1									
0220058U	ST BRIEUC	CHAPTAL								1				
0560051B	VANNES	A. R. LESAGE	1					1						
9740001H	ST DENIS	LECONTE DE LISLE	1		1									
9740054R	ST DENIS	LISLET GEOFFROY						1						
9740471U	ST BENOIT	AMIRAL BOUVET								1				
9740002J	LE TAMPON	ROLAND GARROS							1					
0270016W	EVREUX	ARISTIDE BRIAND	1		1									
0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS TIER	1		1									
0760058A	LE HAVRE	ROBERT SCHUMAN						1						
0760090K	ROUEN	CORNEILLE	2	X	2				1					
0760095R	ROUEN	BLAISE PASCAL						1						
0760110G	SOTTEVILLE LES ROUEN	MARCEL SEMBAT								1				
0680010S	COLMAR	BLAISE PASCAL								1				

ACADEMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	MP/SI	Option informatique	PC/SI	PC/SI Option SI	PT/SI	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0680031P	MULHOUSE	ALBERT SCHWEITZER	2	X	1							
	0681768C	MULHOUSE	LAVOISIER								1		
	0670080Y	STRASBOURG	KLEBER	4	X	4							
	0670085D	STRASBOURG	LOUIS COUFFIGNAL			1	2					1	
	0670084C	STRASBOURG	JEAN ROSTAND						1			1	
	0671509B	HAGUENAU	HEINRICH									1	
	0310047H	TOULOUSE	OZENNE						1			1	
	0810004P	ALBI	LOUIS RASCOL							1			
	0810959C	CASTRES	BORDE BASSE	1									
TOULOUSE	0810006S	ALBI	LAPEROUSE			1		1					
	0820021C	MONTAUBAN	ANTOINE BOURDELLE										
	0650025Z	TARBES	THEOPHILE GAUTIER			1							
	0650027B	TARBES	JEAN DUPUY				1						
	0312289V	ST ORENS DE GAMEVILLE	PIERRE PAUL RIQUET							1			
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	3	X	2			2				
	0310044E	TOULOUSE	DEODAT DE SEVERAC			1	1						
	0310038Y	TOULOUSE	BELLEVUE	1		2							
	0311323V	TOULOUSE	RIVE GAUCHE										1
	0920136Y	CLICHY	NEWTON-ENREA				1						
	0950644J	ENGHEN LES BAINS	GUSTAVE MONOD	1		1							
	0911251R	EVRY	PARC DES LOGES	1		1							
	0782539L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY	1									
	0781512V	MONTIGNY LE BX	DESCARTES			1							
	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS				1						
	0920142E	NEUILLY SUR SEINE	LOUIS PASTEUR	2	X	2							
	0920134W	BOULOGNE	JACQUES PREVERT						1				
	0910626L	ORSAY	BLAISE PASCAL	2		1							
	0911492C	LES ULIS	L'ESSOURIAU			1							
VERSAILLES	0910620E	CORBEIL	ROBERT DOISNEAU							1			
	0950649P	PONTOISE	CAMILLE PISSARRO	1									
	0920799U	RUEIL MALMAISON	RICHELIEU							1			
	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT	1		1							
	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1		2			2				
	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	ALBRET	1		1							
	0951104J	ST OUEN L'AUMONE	JEAN PERRIN							1			
	0950641F	ARGENTEUIL	JEAN JAURES			1							
	0920149M	VANVES	MICHELET	1		2							
	0782562L	VERSAILLES	HOCHÉ	2	X	2			2				
	0782565P	VERSAILLES	JULES FERRY					2		1			
NOUVELLE CALÉDONIE	9830003L	NOUMEA	JULES GARNIER					1					

ACADÉMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	MP	MP*	Option informatique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C	
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1			1	1										
	0130003H	AIX EN PROVENCE	VAUVENARGUES						1		1							
	0840003X	AVIGNON	FREDERIC MISTRAL							1	1							
	0840005Z	AVIGNON	PHILIPPE DE GIRARD							1								
	0130004Y	MARSEILLE 1e	THIERS	1	2	x	1	1	1	1	1	1	3					
	0130005M	MARSEILLE 10e	JEAN PERRIN						1	1	1	1						
	0132733A	MARSEILLE 13e	ANTONIN ARTAUD											1				
	0130051K	MARSEILLE 5e	MARIE CURIE													1		
AMIENS	0130160D	SALON DE PROVENCE	L'EMPERI				1											
	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1	1	x	1	1			1		2					
	0801327H	AMIENS	EDOUARD BRANLY											1				
	0600014P	COMPIEGNE	PIERRE D AILLY	1			1											
	0600020W	NOGENT SUR OISE	MARIE CURIE						1									
	00200049T	ST QUENTIN	PIERRE DE LA RAMÉE				1											
	0900002N	BELFORT	CONDORCET				1				1							
	0900004R	BELFORT	RAOUL FOLLEREAU						1									
BESANÇON	0250007X	BESANÇON	VICTOR HUGO	1	1	x	1	1			1		1					
	0250011B	BESANÇON	JULES HAAG						1									
	0250003Z	MONTBELIARD	VIETTE											1				
	0640010N	BAYONNE	RENE CASSIN				1											
	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	2	1	x	1	1			1	1	2					
	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL						1	1	1	1						
	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	1			1											
	06400055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1			1	1			1		1					
CAEN	06400057P	PAU	SAINT CRICQ															
	02400024W	PERIGUEUX	BERTRAN DE BORN				1											
	0140013N	CAEN	MALHERBE	2	1	x							2					
	0142059M	CAEN	VICTOR HUGO				1	1			1							
	0142131R	CAEN	DUMONTD URVILLE						1									
	0501828R	CHERBOURG	VICTOR GRIGNARD	1														
	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	1	1	x	1	1			1		1					
	0630021F	CLERMONT FERRAND	LA FAYETTE	1											1			
CLERMONT-FERRAND	0030026M	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	1					1									
	06300069H	THIERS	JEAN ZAY						1									
	04300020N	LE PUY	CHARLES et ADRIEN DUPUY				1											
	6200002H	AJACCIO	LAETITIA BONAPARTE						0.5		0.5							
	0930117X	AUBERVILLIERS	LE CORBUSIER						1					1				
	0940111K	CACHAN	GUSTAVE EIFFEL							1				1				
	0770920G	CHAMPAGNE SUR SEINE	LA FAYETTE							1								
	0940113M	CHAMPAGNE SUR MARNE	LANGEVIN-WALLON															
CRÉTEIL	0770927P	FONTAINEBLEAU	FRANCOIS 1ER	1			1	1			1							
	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1	1	x		1			1		1					
	0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN															
	0770931U	MEAUX	PIERRE DE COUBERTIN						1									
	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1			1											
	0930130L	MONTREUIL	CONDORCET															

ACADÉMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	MP	MP*	Option informatique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0930125F	ST DENIS	PAUL ELUARD	1							1						
	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	1	1	x	1	1			1	1	3				
	0940121W	ST MAUR DES FOSSES	D ARSONVAL									1		1			
	0890003V	AUXERRE	JACQUES AMYOT						1		1						
	0710012C	CHALON SUR SAONE	NICEPHORE NIEPCE						1								
	0710023P	CLUNY	LA PRAT S						1								
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	2	1	x	1	1			1	1	1				
	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL						1		1			1			
	0710054Y	MONTCEAU LES MINES	HENRI PARRIAT											1			
	0580031U	NEVERS	JULES RENARD						1								
	0740003B	ANNECY	LOUIS BERTHOLLET	1	1	x	1	1				1					
	0740006E	ARGONAY	LOUIS LACHENAL						1								
	0730013T	CHAMBERY	VAUGELAS	1							1						
GRENOBLE	0730016W	CHAMBERY	MONGE											1			
	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	1	x	1	1			1	1	2				
	0380033E	GRENOBLE	VAUCANSON						1	1							
	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET	1			1										
	0380092U	VOIRON	FERDINAND BUISSON						1								
GUADELOUPE	9710004C	LES ABYMES	CHARLES COEFFIN						1								
	9710003B	LES ABYMES	BAMBRIDGE	1			1				1		1				
GUYANE	9730196A	REMIRE-MONTJOLY	LEON GONTRAN DAMAS								1						
	0590011S	ARMENTIERES	GUSTAVE EIFFEL						1	1							
	0620006V	ARRAS	ROBESPIERRE	1			1				1		1				
	0622949U	BOULOGNE SUR MER	MARIETTE	1													
	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1			1					1	1				
	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART	1			1				1						
	0590072H	DUNKERQUE	DE L EUROPE						1								
LILLE	0620108F	LENS	CONDORCET	1													
	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	2	1	x	1	1			1	1	2				
	0590121L	LILLE	CESAR BAGGIO						1	1	1	1					
	0590122M	LILLE	VALENTINE LABBE													1	
	0590214M	TOURCOING	COLBERT											1			
	0590221V	VALENCIENNES	HENRI WALLON	1	1	x	1	1			1						
	0590223X	VALENCIENNES	DU HAINAUT											1			
	0190010H	BRIVE LA GAILLARDE	GEORGES CABANIS											1			
	0190032G	TULLE	EDMOND PERRIER				1										
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1			1				1						
	08700056N	LIMOGES	TURGOT						1				1				
	0870016V	LIMOGES	LIMOSIN														
	0870118F	LIMOGES	RAOUL DAUTRY													1	
	0010013J	BOURG EN BRESSE	LALANDE	1			1										
	0690037R	LYON 1e	MARTINIERE TERREAUX														1
	0690038S	LYON 9 e	MARTINIERE DUCHERE													1	
LYON	0690128P	LYON 5 e	EDOUARD BRANLY											1			
	0690026D	LYON 6 e	DU PARC	1	2	x	1	2			1	1	3				
	0692866R	LYON 8 e	LA MARTINIERE MONPLAISIR	1	1	x	1	1	1	1	1	1	1				

ACADÉMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	MP	MP*	Option informatique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
	0690082P	LYON 9 e	JEAN PERRIN	1			1				1						
	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	1	x	1	1					1				
	0420046X	ST ETIENNE	ETIENNE MIMARD						1		1			1			
	9720825P	DUCOS	CENTRE SUD										1				
MARTINIQUE	9720003W	FORT-DE-FRANCE	BELLEVUE	1			1				1						
	9720004X	FORT-DE-FRANCE	POINTE DES NEGRES											1			
	0300002P	ALES	JEAN BAPTISTE DUMAS											1			
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	2	1	x	1	1			1	1	1				
	0340042L	MONTPELLIER	MERMOZ						1						1		
	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1			1				1						
	0300026R	NIMES	DHUODA						1								
NANCY-METZ	0660010C	PERPIGNAN	FRANCOIS ARAGO	1			1				1						
	0880020U	EPINAL	CLAUDE GELLE	1													
	0570029X	FORBACH	JEAN MOULIN	1													
	0570054Z	METZ	FABERT	1	1	x	1	1					1				
	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR											1			
	0573227Y	METZ	DE CORMONTAIGNE						1								
	0570058D	METZ	LOUIS VINCENT											1			
NANTES	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARE	1	1	x	1	1			1		2				
	0540042C	NANCY	HENRI LORITZ								1						
	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1			1				1						
	0490003M	ANGERS	CHEVROLLIER						1								
	0720029R	LE MANS	MONTESQUIEU	1			1					1					
	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD						1								
	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1	1	x	1	1			2	1	2				
	0440029T	NANTES	LIVET						1		1						
	0440069L	ST NAZAIRE	ARISTIDE BRIAND				1							1			
	0850025R	LA ROCHE SUR YON	MENDES-FRANCE				1										
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	1	1	x	1	1			1						
	0060075Z	NICE	LES EUCALYPTUS						1	1	1						
	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	1			1	1									
	0830056K	TOULON	ROUVIERE						1								
	0061642C	VALBONNE	VALBONNE	2			1							1			
	0410002E	BLOIS	FRANCOIS PHILIBERT DESSAIGNES	1													
ORLÉANS-TOURS	0180005H	BOURGES	ALAIN FOURNIER	1			1										
	0280007F	CHARTRES	MARCEAU	1			1										
	0450049J	ORLÉANS	POTHIER	2	1	x	1	1			1	1	1				
	0450051L	ORLÉANS	BENJAMIN FRANKLIN						1								
	0370035M	TOURS	DESCARTES	2	1	x	1	1			1	1	1				
PARIS	0371418R	TOURS	DE VAUCANSON						0.5	0.5	1						
	0750647W	PARIS 03	TURGOT				1										
	0750672Y	PARIS 03	DUPERRÉ E.S.A.A.														1
	0750652B	PARIS 04	CHARLEMAGNE	1	1	x	1	1									
	0750655E	PARIS 05	LOUIS LE GRAND	1	4	x	3					1					
	0750654D	PARIS 05	HENRI IV	1	1		1										
	0750656F	PARIS 05	LAVOISIER				1										

ACADÉMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	MP	MP*	Option informatique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C	
	0750658H	PARIS 06	SAINTE-LOUIS	2	2	x	2	2			2	3	3					
	0750660K	PARIS 06	FENELON	1	1	x	1	1				1	1					
	0750663N	PARIS 08	CHAPTAL	1	1	x	1	1	1	1	1	1	2					
	0750667T	PARIS 09	CONDORCET	1	1	x	1	1				1	1					
	0750668U	PARIS 09	JACQUES DECOUR	1	1			1				1	1					
	0750676C	PARIS 11	DORIAN						1									
	0750675B	PARIS 11	VOLTAIRE						1									
	0750679F	PARIS 12	PAUL VALÉRY	1							1							
	0750685M	PARIS 13	PIERRE GILLES de GENNES	1			1	1			1	1	1	1			1	
	0750691U	PARIS 14	RASPAIL						1	1	1	1	1		1			
	0750693W	PARIS 15	BUFFON		1			1				1						
	0750699C	PARIS 16	JANSON DE SAILLY	2	2	x	1	2			1	1	2					
	0750700D	PARIS 16	JEAN-BAPTISTE SAY							1		1	1	1				
	0750698B	PARIS 16	CLAUDE BERNARD	1							1	1	1					
	0750704H	PARIS 17	CARNOT				1											
	0750705J	PARIS 17	HONORE DE BALZAC				1											
	0170028N	LA ROCHELLE	JEAN DAUTET	1			1				1							
0170029P	LA ROCHELLE	LEONCE VIELJEUX												1				
0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1	1	x	1	1					1	2					
0860037Y	POITIERS	LOUIS ARMAND						1										
0510034K	REIMS	FRANKLIN ROOSEVELT				1	1	1	1	1	1	1						
0510031G	REIMS	GEORGES CLEMENCEAU	2	1	x								1					
0100022V	TROYES	CHRETIEN DE TROYES	1			1					1							
0100025Y	TROYES	LOMBARDS												1				
0290007A	BREST	KERICHEN	1	1	x	1	1	1										
0290012F	BREST	VAUBAN							1		1							
0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1			1				1	1							
0290069T	QUIMPER	BRIZEUX				1				1								
0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	2	1	x	1	1	1	1	1	1	3						
0350029S	RENNES	JOLIOT-CURIE							1	1	1							
0220056S	ST BRIEUC	RABELAIS	1			1				1								
0220058U	ST BRIEUC	CHAPTAL												1				
0560051B	VANNES	ALAIN RENE LESAGE	1						1									
9740001H	ST DENIS	LECONTE DE LISLE	1			1				1								
9740002J	LE TAMPON	ROLAND GARROS											1					
9740054R	ST DENIS	LISLET GEOFFROY							1									
9740471U	ST BENOIT	AMIRAL BOUVEY												1				
0270016W	EVREUX	ARISTIDE BRIAND				1				1								
0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS 1ER	1			1												
0760058A	LE HAVRE	ROBERT SCHUMAN							1									
0760090K	ROUEN	CORNEILLE	1	1	x	1	1	1				1	1					
0760095R	ROUEN	BLAISE PASCAL							1									
0760110G	SOTTEVILLE LES ROUEN	MARCEL SEMBAT												1				
0680010S	COLMAR	BLAISE PASCAL												1				
0680031P	MULHOUSE	ALBERT SCHWEITZER	1	1	x		1				1							
0681768C	MULHOUSE	LAVOISIER														1		

ACADÉMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	MP	MP*	Option informatique	PC	PC*	PT	PT*	PSI	PSI*	BCPST	TSI	TPC	TB	ENS Cachan C
TOULOUSE	0670080Y	STRASBOURG	KLEBER	3	1	x		2	1	1	2	1					
	0670085D	STRASBOURG	LOUIS COUFFIGNAL						1	1		1					
	0670084C	STRASBOURG	JEAN ROSTAND										1			1	
	0810004P	ALBI	LOUIS RASCOL											1			
	0810006S	ALBI	LAPEROUSE				1				1						
	0810959C	CASTRES	BORDE BASSE	1													
	0650025Z	TARBES	THEOPHILE GAUTIER				1										
	0650027B	TARBES	JEAN DUPUY						1								
	0312289V	ST ORENS DE GAMEVILLE	PIERRE PAUL RIQUET												1		
	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	2	1	x	1	1				1	2				
	0310044E	TOULOUSE	DEODAT DE SEVERAC				1		1		1						
	0310038Y	TOULOUSE	BELLEVUE	1				1			1						
	0310047H	TOULOUSE	OZENNE											1		1	
	0311323V	TOULOUSE	RIVE GAUCHE														1
	0781512V	MONTIGNY LE BX	DESCARTES				1										
	0920136Y	CLICHY	NEWTON-ENREA						1								
0950644J	ENGHEN LES BAINS	GUSTAVE MONOD	1			1				1							
0911251R	EVRY	PARC DES LOGES	1								1						
0910620E	CORBEIL	ROBERT DOISNEAU												1			
0782539L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY	1														
0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS							1								
0911492C	LES ULIS	L'ESSOURIAU									1						
0920142E	NEUILLY SUR SEINE	LOUIS PASTEUR	1	1	x	1	1	1		1	1						
0910626L	ORSAY	BLAISE PASCAL					1	1		1							
0950649P	PONTOISE	CAMILLE PISSARRO	1														
0950641F	ARGENTEUIL	JEAN JAURES									1						
0920799U	RUEIL MALMAISON	RICHELIEU												1			
0910627M	SAVIGNY S/ORGE	JEAN BAPTISTE COROT	1				1										
0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1			1	1				1	2					
0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	ALBRET	1				1			1							
0951104J	ST OUEN L'AUMONE	JEAN PERRIN													1		
0920134W	BOULOGNE	JACQUES PREVERT									1		1				
0920149M	VANVES	MICHELET	1					1			1						
0782562L	VERSAILLES	HOCHE	1	1	x	1	1	1	1	1	1	2					
0782565P	VERSAILLES	JULES FERRY															
9830003L	NOUMEA	JULES GARNIER							1		1						
NOUVELLE CALÉDONIE																	

ACADÉMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	DIVISIONS
AIX-MARSEILLE	0130049H	MARSEILLE 7e	RUE DU REMPART	1
	0840005Z	AVIGNON	PHILIPPE DE GIRARD	1
AMIENS	0600020W	NOGENT SUR OISE	MARIE CURIE	1
BORDEAUX	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL	1
CLERMONT-FERRAND	0630021F	CLERMONT-FERRAND	LA FAYETTE	1
	0770920G	CHAMPAGNE S/ SEINE	LA FAYETTE	1
CRÉTEIL	0931779D	MONTREUIL	METIERS DE L'HORTICULTURE ET DU PAYSAGE	1
	0930125F	ST DENIS	PAUL ELUARD	1
DIJON	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL	1
GRENOBLE	0381603L	GRENOBLE	ANDRE ARGOUÈS	1
	0590121L	LILLE	CESAR BAGGIO	1
LILLE	0595809U	VALENCIENNES	ESCAUT	1
LYON	0690128P	LYON 5e	EDOUARD BRANLY	1
	0690037R	LYON 1e	LA MARTINIÈRE DIDEROT	1
MONTPELLIER	0340011C	BEZIERS	JEAN MOULIN	1
NANCY-METZ	0542291X	LAXOU	HERE	1
	0880021V	EPINAL	PIERRE MENDES FRANCE	1
	0440029T	NANTES	LIVET	1
	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD	1
NANTES	0750712S	PARIS 19e	DIDEROT	1
	0750713T	PARIS 19e	JACQUARD	1
	0750685M	PARIS 13e	PIERRE-GILLES DE GENNES	1
POITIERS	0170029P	LA ROCHELLE	LEONCE VIELJEUX	1
REIMS	0511565Z	REIMS	PÔLE ARAGO/ROOSEVELT	1
RENNES	0350029S	RENNES	JOLIOT CURIE	1
LA RÉUNION	9740002J	LE TAMPON	ROLAND GARROS	1
ROUEN	0760095R	ROUEN	BLAISE PASCAL	1
STRASBOURG	0670084C	STRASBOURG	JEAN ROSTAND	1
	0680034T	MULHOUSE	LOUIS ARMAND	1
	0810004P	ALBI	LOUIS RASCOL	1
TOULOUSE	0310044E	TOULOUSE	DEODAT DE SEVERAC	1
	0950641F	ARGENTEUIL	JEAN JAURES	1
	0920136Y	CLICHY	NEWTON	1
VERSAILLES	0921156G	GENEVILLIERS	GALILEE	1
	0782565P	VERSAILLES	JULES FERRY	1
	0910620E	CORBEIL	ROBERT DOISNEAU	1
NOUVELLE CALÉDONIE	9830003L	NOUMEA	JULES GARNIER	1

Classe préparatoire universitaire scientifique

Académie	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	division
Nancy-Metz	0550002D	BAR LE DUC	POINCARE	1

CPGE de la filière économique et commerciale - année 2014-2015
Classes de première année

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1					
	0050006E	GAP	DOMINIQUE VILLARS		1				
	0130040Y	MARSEILLE 1e	THIERS	1					
	0130039X	MARSEILLE 1e	SAINTE CHARLES		1				
	0130053M	MARSEILLE 10 e	JEAN PERRIN				1	1	1
	0130048G	MARSEILLE 15 e	SAINTE EXUPERY	1					
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THULLIER	1			1		
	0801882L	AMIENS	LA HOTOIE						1
	0800010B	AMIENS	MADELEINE MICHELIS		1				
	0600040T	NOYON	JEAN CALVIN		1				
	0900003P	BELFORT	GUSTAVE COURBET		1				
	0250010A	BESANÇON	LOUIS PERGAUD	1			1		1
BORDEAUX	0640010N	BAYONNE	RENE CASSIN		1				
	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	2	1				
	0330029C	BORDEAUX	BREMONTIER				1		
	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL					1	1
	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1					
	0140013N	CAEN	MALHERBE	1					
CAEN	0142107P	CAEN	CHARLES DE GAULLE		1				
	0141796B	HEROUVILLE ST CLAIR	SALVADOR ALLENDE				1		
	0500065Z	SAINT-LO	LE VERRIER		1				
CLERMONT-FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	1	1				
	0630020E	CLERMONT FERRAND	SIDONE APOLLINAIRE				1		
	0030025L	MONTLUÇON	MME DE STAEL		1				

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
CRÉTEIL	0931613Y	BOBIGNY	LOUISE MICHEL						1
	0941347D	FONTENAY SOUS BOIS	PABLO PICASSO				1		
	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1					
	0931585T	LIVRY-GARGAN	ANDRE BOULLOCHÉ					1	1
	0930123D	NOISY LE SEC	OLYMPE DE GOUGE		1				
	0770926N	FONTAINEBLEAU	COUPERIN		1				
	0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN		1		1		
	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1					
	0772737G	SOURDUN	INTERNAT D'EXCELLENCE		1				
	0940580V	CACHAN	MAXIMILIEN SORRE					1	
DIJON	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	M. BERTHELOT	1	1				
	0940124Z	VINCENNES	HECTOR BERLIOZ		1				
	0710011B	CHALON SUR SAONE	PONTUS DE THIARD	1					
	0210015C	DIJON	CARNOT	1	1				
	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL					1	1
	0210019G	DIJON	LE CASTEL				1		
	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	1	1				
	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	1				
	0380029A	GRENOBLE	EAUX CLAIRES				1		
	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET	1	1				
GUADELOUPE	9710003B	LES ABYMES	BAIMBRIDGE	1			1		
	9710002A	BASSE TERRE	GERVILLE REACHE		1				
	0620007W	ARRAS	GAMBETTA		1				
LILLE	0590258K	LILLE	GASTON BERGER	1	1		1		1
	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1					
	0590221V	VALENCIENNES	HENRI WALLON	1					
	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART		1				
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1					
	0010014K	BOURG EN BRESSE	EDGAR QUINET		1				
LYON	0690023A	LYON 2 e	AMPERE	2	1				
	0690028F	LYON 5 e	SAINT JUST	1	1				

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
	0690026D	LYON 6 e	DU PARC	2					
	0690032K	LYON 2 e	RECAMIER					1	1
	0690038S	LYON 9 e	LA MARTINIÈRE DUCHÈRE				1		
	0693478F	SAINT PRIEST	CONDORCET				1		
	0690097F	VILLEFRANCHE S/SAONE	CLAUDE BERNARD				1		
	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	1				
MARTINIQUE	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE		1				
	9720350Y	LA TRINITE	FRANTZ FANON				1		
	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	1					
MONTPELLIER	0340042L	MONTPELLIER	MERMOZ					1	1
	0340040J	MONTPELLIER	JULES GUEDE				1		
	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET		1				
	0570054Z	METZ	FABERT	1					
NANCY-METZ	0572757M	METZ	G. DE LA TOUR		1				
	0540040A	NANCY	CHOPIN				1		
	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARE	1		1			
	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1					
NANTES	0490003M	ANGERS	CHEVROLLIER				1		
	0490002L	ANGERS	JOACHIM DU BELLAY		1				
	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD	1					
NANTES	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1					
	0442765S	NANTES	ÎLE DE NANTES		1				
	0441993C	NANTES	CARGOUE					1	
	0060030A	NICE	MASSENA	2					
	0060037H	NICE	BEAU SITE				1		
NICE	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	1	1				
	0061642C	VALBONNE	VALBONNE		1				
	0450782F	ORLEANS	VOLTAIRE		1		1		
	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1					
	0370035M	TOURS	DESCARTES	1					

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
PARIS	0750647W	PARIS 3 e	TURGOT				1	1	1
	0750654D	PARIS 5 e	HENRI IV	1		1			
	0750655E	PARIS 5 e	LOUIS LE GRAND	1					
	0750656F	PARIS 5 e	LAVOISIER	1					
	0750657G	PARIS 6 e	MONTAIGNE	1	1				
	0750658H	PARIS 6 e	SAINT-LOUIS	1					
	0750663N	PARIS 8 e	CHAPTAL	1					
	0750668U	PARIS 9 e	JACQUES DECOUR	1					
	0750679F	PARIS 12 e	PAUL VALERY	1					
	0750683K	PARIS 13 e	CLAUDE MONET		1				
	0750682J	PARIS 13 e	RODIN		1				
	0750699C	PARIS 16 e	JANSON DE SAILLY	2	1				
	0750698B	PARIS 16 e	CLAUDE BERNARD	1					
	0750704H	PARIS 17 e	CARNOT	2	2				
	0750707L	PARIS 17 e	BESSIERES		1		1	1	1
	0750714U	PARIS 20 e	HELENE BOUCHER	1					
	POITIERS	0171469Y	LA ROCHELLE	UNIVERSITÉ		1			
0791062A		NIORT	VENISE VERTE				1		
0860035W		POITIERS	CAMILLE GUERIN	1					
0860038Z		POITIERS	ALIENOR D AQUITAINE		1				
0510034K		REIMS	F. ROOSEVELT	1			1		
0510031G		REIMS	G. CLEMENCEAU		1				
REIMS	0100023W	TROYES	MARIE de CHAMPAGNE		1				
	0220056S	SAINT BRIEUC	RABELAIS		1				
	0290007A	BREST	KERICHEN	1	1				
RENNES	0290013G	BREST	JULES LESVEN				1		
	0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME	1					
	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	1				
	0352009U	RENNES	ILE DE FRANCE						1
	0561718N	LORIENT	UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD					1	

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
	0561718N	VANNES	UNIVERSITE BRETAGNE SUD					1	
LA RÉUNION	9741046U	ST DENIS	BELLEPIERRE	1	1		1		
	0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS 1ER	1					
ROUEN	0760090K	ROUEN	CORNEILLE	1					
	0760096S	ROUEN	GUSTAVE FLAUBERT		1				
	0760109F	SOTTEVILLE LES ROUEN	LES BRUYERES				1		
	0680032R	MULHOUSE	MICHEL DE MONTAIGNE	1	1				
STRASBOURG	0670080Y	STRASBOURG	KLEBER	2	1				
	0670081Z	STRASBOURG	PONTONNIERS	1					
	0670086E	STRASBOURG	RENE CASSIN				2	1	1
	0810005R	ALBI	BELLE VUE	1					
TOULOUSE	0650025Z	TARBES	THEOPHILE GAUTIER		1				
	0310047H	TOULOUSE	OZENNE	1	1		1	1	1
	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	2					
	0920130S	ANTONY	DESCARTES	1					
	0951399E	CERGY	ALFRED KASTLER	1	1		1		
	0782539L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY		1				
	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS		1		1		
	0920143F	NEUILLY SUR SEINE	LA FOLIE SAINT JAMES		1				
	09500650R	SARCELLES	JEAN JACQUES ROUSSEAU		1				
	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	J. B. COROT		1				
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1					
	0920146J	SCEAUX	MARIE CURIE					1	1
	0920801W	ST CLOUD	ALEXANDRE DUMAS	1	1				
	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	JEANNE D'ALBRET	1					
	0920149M	VANVES	MICHELET	1			1		
	0782562L	VERSAILLES	HOCHÉ	1	1				
	0782567S	VERSAILLES	MARIE CURIE						1
	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	1					
POLYNESIE	9840002E	TAHITI ILES DU VENT	PAUL GAUGUIN		1				

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
	9840386X	PAPARA	TUJANU LE GAYIC				1		
NOUVELLE CALÉDONIE	9830557N	NOUMEA	GRAND NOUMEA		1		1		

CPGE de la filière économique et commerciale - année 2014-2015
Classes de seconde année

ACADEMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1					
	0050006E	GAP	DOMINIQUE VILLARS		1				
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 1 e	THIERS	1					
	0130039X	MARSEILLE 1 e	SAINT CHARLES		1				
	0130053M	MARSEILLE 10 e	JEAN PERRIN				1	1	1
	0130048G	MARSEILLE 15 e	SAINTE EXUPERY	1					
	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1					
AMIENS	0801882L	AMIENS	LA HOTOIE				1		1
	0800011C	AMIENS	EDOUARD GAND						
	0800010B	AMIENS	MADELEINE MICHELIS		1				
	0600040T	NOYON	JEAN CALVIN		1				
BESANÇON	0900003P	BELFORT	GUSTAVE COURBET		1				
	0250010A	BESANÇON	LOUIS PERGAUD	1			1		1
	0640010N	BAYONNE	RENE CASSIN		1				
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL MONTAIGNE	2	1			1	1
	0330028B	BORDEAUX	GUSTAVE EIFFEL					1	
	0330029C	BORDEAUX	BREMONTIER				1		
	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1					
	0140013N	CAEN	MALHERBE	1					
CAEN	0142107P	CAEN	CHARLES DE GAULLE		1				
	0141796B	HEROUVILLE ST CLAIR	SALVADOR ALLENDE				1		
	0500065Z	ST LO	LE VERRIER		1				
CLERMONT-FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	1	1				
	0630020E	CLERMONT FERRAND	SIDONE APOLLINAIRE				1		
	0030025L	MONTLUCON	MME DE STAEL		1				
	0931613Y	BOBIGNY	LOUISE MICHEL						1
	0941347D	FONTENAY SOUS BOIS	PABLO PICASSO				1		
	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1					
CRÉTEIL	0931585T	LIVRY-GARGAN	ANDRE BOULLOICHE					1	1
	0930123D	NOISY LE SEC	OLYMPE DE GOUGE		1				
	0770930T	MEAUX	HENRI MOISSAN		1		1		
	0770926N	FONTAINEBLEAU	COUPERIN		1				
	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1					

ACADEMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
	0772737G	SOURDUN	INTERNAT D'EXCELLENCE		1				
	0940580V	CACHAN	MAXIMILIEN SORRE					1	
	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	M. BERTHELOT	1					
	0940124Z	VINCENNES	HECTOR BERLIOZ	1					
DIJON	0710011B	CHALON SUR SAONE	PONTUS DE THIARD	1					
	0210015C	DIJON	CARNOT	1	1			1	1
	0211033J	DIJON	GUSTAVE EIFFEL				1		
	0210019G	DIJON	LE CASTEL				1		
	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	1	1				
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	1				
	0380029A	GRENOBLE	EUX CLAIRES				1		
	0260035X	VALENCE	CAMILLE VERNET	1	1				
	9710003B	LES ABYMES	BAIMBRIDGE	1			1		
GUADELOUPE	9710002A	BASSE TERRE	GERVILLE REACHE		2				
	0620007W	ARRAS	GAMBETTA		1				
	0590071G	DUNKERQUE	JEAN BART		1				
	0590258K	LILLE	GASTON BERGER	1	1		1		1
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1					
	0590221V	VALENCIENNES	HENRI WALLON	1					
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1					
	0010014K	BOURG EN BRESSE	EDGAR QUINET		1				
LYON	0690023A	LYON 02	AMPERE	2	1				
	0690028F	LYON 05	SAINT JUST	1	1				
	0690026D	LYON 06	DU PARC						
	0690032K	LYON 02	RECAMIER	2				1	1
	0690038S	LYON 9	MARTINIERE DUCHERE				1		
	0693478F	SAINTE PRIEST	CONDORCET				1		
	0690097F	VILLEFRANCHE S/SAONE	CLAUDE BERNARD				1		
MARTINIQUE	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	1				
	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE		1				
	9720350Y	LA TRINITE	FRANTZ FANON				1		
	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	1					
MONTPELLIER	0340042L	MONTPELLIER	MERMOZ						
	0340040J	MONTPELLIER	JULES GUEDE				1		1
	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET						
NANCY-METZ	0570054Z	METZ	FABERT	1					
	0572757M	METZ	GEORGES DE LA TOUR		1				
	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARÉ	1		1			
	0540040A	NANCY	FREDERIC CHOPIN				1		
NANTES	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1					
	0490003M	ANGERS	CHEVROILLIER				1		
	0490002L	ANGERS	JOACHIM DU BELLAY						
	0720033V	LE MANS	GABRIEL TOUCHARD	1	1				
	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1					

ACADEMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
	0442765S	NANTES	ÎLE DE NANTES						
	0441993C	NANTES	CARCOUET					1	
	0060030A	NICE	MASSENA	2					
NICE	0060037H	NICE	BEAU SITE				1		
	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	1					
	0061642C	VALBONNE	VALBONNE	1					
	0410002E	BLOIS	FRANCOIS PHILIBERT DESSAIGNES	1					
ORLÉANS-TOURS	0450782F	ORLEANS	VOLTAIRE		1		1		
	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1					
	0370035M	TOURS	DESCARTES	1					
	0750647W	PARIS 3e	TURGOT				1	1	1
	0750654D	PARIS 5 e	HENRI IV	1		1			
	0750655E	PARIS 5 e	LOUIS LE GRAND	1					
	0750656F	PARIS 5 e	LAVOISIER	1					
	0750657G	PARIS 6 e	MONTAIGNE	1	1				
	0750658H	PARIS 6 e	SAINT-LOUIS	1					
	0750663N	PARIS 8 e	CHAPTAL	1					
PARIS	0750668U	PARIS 9 e	JACQUES DECOUR	1					
	0750679F	PARIS 12 e	PAUL VALÉRY	1					
	0750683K	PARIS 13 e	CLAUDE MONET		1				
	0750682J	PARIS 13 e	RODIN		1				
	0750699C	PARIS 16 e	JANSON DE SAILLY	2	1				
	0750698B	PARIS 16 e	CLAUDE BERNARD	1					
	0750704H	PARIS 17 e	CARNOT	2	2				
	0750707L	PARIS 17 e	BESSIERES		1		1	1	1
	0750714U	PARIS 20 e	HELENE BOUCHER	1					
	0791062A	NIORT	LA VENISE VERTE				1		
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1					
	0860038Z	POITIERS	ALIENOR D AQUITAINE	1					
	0171469Y	LA ROCHELLE	UNIVERSITÉ		1				
REIMS	0510034K	REIMS	FRANKLIN ROOSEVELT	1			1		
	0510031G	REIMS	GEORGES CLEMENCEAU		1				
	0100023W	TROYES	MARIE DE CHAMPAGNE		1				
	0220056S	SAINTE BRIEUC	RABELAIS		1				
	0290007A	BREST	KERICHEN	1	1				
	0290013G	BREST	JULES LESVEN				1		
	0560025Y	LORIENT	DUPUY DE LOME						
RENNES	0561718N	LORIENT	UNIVERSITE BRETAGNE SUD					1	
	0561739L	VANNES	UNIVERSITE BRETAGNE SUD					1	
	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	1				
	0352009U	RENNES	ILE DE FRANCE						1
LA RÉUNION	9741046U	ST DENIS	BELLEPIERRE	1	1		1		

ACADEMIE	ÉTAB	VILLE	NOM	Option scientifique	Option économique	Option économique (Saint-Cyr)	Option technologique	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
ROUEN	0760052U	LE HAVRE	FRANCOIS 1ER	1					
	0760090K	ROUEN	CORNEILLE	1					
	0760096S	ROUEN	GUSTAVE FLAUBERT		1				
STRASBOURG	0760109F	SOTTEVILLE LES ROUEN	LES BRUYERES	1	1		1		
	0680032R	MULHOUSE	M. DE MONTAIGNE	1	1				
	0670080Y	STRASBOURG	KLEBER	2	1				
	0670081Z	STRASBOURG	LES PONTONNIERS	1				1	1
	0670086E	STRASBOURG	RENE CASSIN				2	1	
	0810005R	ALBI	BELLEVUE	1					
TOULOUSE	0650025Z	TARBES	THEOPHILE GAUTIER		1				
	0310047H	TOULOUSE	OZENNE	1	1		1	1	1
	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	2					
	0920130S	ANTONY	DESCARTES	1					
	0951399E	CERGY	ALFRED KASTLER	1	1		1		
	0782539L	MANTES LA JOLIE	ST EXUPERY		1				
	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS		1		1		
	0920143F	NEUILLY SUR SEINE	LA FOLIE SAINT JAMES		1				
	0950660R	SARCELLES	J. J. ROUSSEAU		1				
	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	J. B. COROT		1				
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL					1	
	0920146J	SCEAUX	MARIE CURIE					1	1
	0920801W	ST CLOUD	ALEXANDRE DUMAS		1				
	0782132U	ST GERMAIN EN LAYE	JEANNE D'ALBRET		1				
	0920149M	VANVES	MICHELET		1		1		
	0782562L	VERSAILLES	HOCHÉ		1				
POLYNESIE	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE		1				1
	0782567S	VERSAILLES	MARIE CURIE						
	9840002E	TAHITI ILES DU VENT	PAUL GAUGUIN		1				
NOUVELLE CALÉDONIE	9830557N	NOUMEA				1			

CPGE de la filière économique et commerciale
Préparations en 1 an

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	ENS Rennes D1	ENS Cachan D2
AIX-MARSEILLE	0130053M	MARSEILLE 10e	JEAN PERRIN	1	1
LILLE	0590258K	LILLE	GASTON BERGER	1	
LYON	0690038S	LYON 9e	LA MARTINIERE DUCHERE	1	1
VERSAILLES	0910727W	MASSY	PARC DE VILGENIS		1

CPGE ATS Management - préparation en 1 an
Secteur tertiaire

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	DIVISIONS
BORDEAUX	0330029C	BORDEAUX	BREMONTIER	1
DIJON	0210017E	DIJON	MONTCHAPET	1
MONTPELLIER	0340040J	MONTPELLIER	JULES GUESDE	1
PARIS	0750707L	PARIS 17e	ENC BESSIERES	1
PARIS	0753268V	PARIS 13e	JEAN LURÇAT	1
STRASBOURG	0670086E	STRASBOURG	RENÉ CASSIN	1
TOULOUSE	0310047H	TOULOUSE	OZENNE	1

CPGE de la filière littéraire - année 2014-2015
Classes de première année

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1	
	0130040Y	MARSEILLE 1e	THIERS	1	Prépare à l'option théâtre
	0840003X	AVIGNON	FREDERIC MISTRAL	1	Prépare aux options cinéma-audiovisuel et théâtre
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1	
	0600014P	COMPIEGNE	PIERRE D'AILLY	1	
	0020048S	ST QUENTIN	HENRI MARTIN	1	Prépare aux options cinéma-audiovisuel et musique
BESANÇON	0250008Y	BESANÇON	LOUIS PASTEUR	1	
	0330021U	BORDEAUX	MICHEL de MONTAIGNE	2	Prépare à l'option histoire des arts
	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	2	
BORDEAUX	0640055M	PAU	LOUIS BARTHOU	1	
	0240024W	PERIGUEUX	BERTRAND DE BORN	1	
	0140013N	CAEN	MALHERBE	2	Prépare à l'option théâtre
CAEN	0500016W	OCTEVILLE	JEAN FRANÇOIS MILLET	1	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	2	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
	0030025L	MONTLUÇON	MADAME de STAEL	1	Prépare à l'option musique
CORSE	7200009X	BASTIA	GIOCANTE DE CASABIANCA	1	
	0772229E	IMEAUX	JEAN VILAR	1	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1	
CRÉTEIL	0941413A	CRÉTEIL	LEON BLUM	1	Prépare aux options cinéma-audiovisuel et histoire des arts
	0940120V	ST MAUR DES FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	1	
	0930126G	ST OUEN	BLANQUI	1	Prépare à l'option histoire des arts
DIJON	0930121B	MONTREUIL S/BOIS	JEAN JAURES	1	Arabe
	0210015C	DIJON	CARNOT	2	Prépare à l'option sciences sociales
	0740003B	ANNECY	L. BERTHOLLET	1	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres
GUADELOUPE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	2	
	9710002A	BASSE TERRE	GERVILLE REACHE	1	Latin, LV2 espagnol
GUYANE	9730001N	CAYENNE	FELIX EBOUE	1	
	0620007W	ARRAS	GAMBETTA	1	Prépare à l'option arts plastiques
LILLE	0622949U	BOULOGNE SUR MER	MARIETTE	1	lettres modernes, histoire-géographie, anglais
	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1	
	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	3	Prépare aux options : théâtre, cinéma-audiovisuel
	0590222W	VALENCIENNES	WATTEAU	1	
	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1	
LIMOGES	0690027E	LYON 6e	EDOUARD HERRIOT	3	Prépare aux options : théâtre, cinéma-audiovisuel
	0690026D	LYON 6e	DU PARC	2	Prépare à l'option histoire des arts
LYON	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	
	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE	1	
MARTINIQUE	0340040J	MONTPELLIER	JULES GUESDE	1	
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	2	
	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1	
NANCY-METZ	0672757M	METZ	G. DE LA TOUR	2	
	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARE	2	Prépare à l'option cinéma -audiovisuel
NANTES	0491966W	ANGERS	HENRI BERGSON	1	
	0720029R	LE MANS	MONTESQUIEU	1	
	0440024M	NANTES	GABRIEL GUISTHAU	1	Prépare à l'option théâtre
	0440021J	NANTES	CLEMENCEAU	1	Prépare à l'option histoire des arts
	0060030A	NICE	MASSENA	2	
NICE	0060011E	CANNES	CARNOT	1	Prépare aux options théâtre, cinéma audiovisuel et arts plastiques
	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	2	
ORLÉANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	2	Prépare à l'option théâtre
	0370035M	TOURS	DESCARTES	1	
PARIS	0750648X	PARIS 3e	VICTOR HUGO	1	Prépare à l'option théâtre
	0750654D	PARIS 5e	HENRI IV	4	
	0750655E	PARIS 5e	LOUIS LE GRAND	2	
	0750660K	PARIS 6e	FENELON	3	Prépare aux options musique et théâtre
	0750662M	PARIS 7e	VICTOR DURUY	2	
	0750663N	PARIS 8e	CHAPTAL	1	
	0750669V	PARIS 9e	JULES FERRY	2	
	0750667T	PARIS 9e	CONDORCET	2	Prépare à l'option arts plastiques
	0750670W	PARIS 9e	LAMARTINE	1	
	0750679F	PARIS 12e	PAUL VALERY	1	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel, géographie, latin, grec et l'option cinéma-audiovisuel de l'ENS Lyon
PARIS	0750683K	PARIS 13e	CLAUDE MONET	2	Prépare à l'option théâtre
	0750703G	PARIS 16e	MOLIERE	2	Prépare à l'option théâtre
POITIERS	0750699C	PARIS 16e	JANSON DE SAILLY	1	Prépare à l'option histoire des arts
	0750705J	PARIS 17e	HONORE DE BALZAC	1	
POITIERS	0750714U	PARIS 20e	HELENE BOUCHER	1	
	0160002R	ANGOULEME	GUEZ DE BALZAC	1	

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres
REIMS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	2	
	0510032H	REIMS	JEAN JAURES	2	
RENNES	0220057T	SAINTE BRIEUC	ERNEST RENAN	1	
	0290007A	BREST	KERICHEN	2	
	0290009Z	QUIMPER	CORNOUAILLE	1	
	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	2	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
LA RÉUNION	9740001H	ST DENIS	LECONTE DE LISLE	1	Prépare à l'option cinéma-audiovisuel
ROUEN	0760174B	LE HAVRE	CLAUDE MONET	1	
STRASBOURG	0760091L	ROUEN	JEANNE D'ARC	2	Prépare à l'option cinéma -audiovisuel
	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	2	Prépare à l'option histoire des arts
TOULOUSE	0310041B	TOULOUSE	SAINTE-SERNIN	3	Prépare aux options histoire des arts, théâtre, musique et cinéma audiovisuel
	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1	Prépare aux options musique et théâtre
	0311323V	TOULOUSE	RIVE GAUCHE	1	
	0950644J	ENGHIEN LES BAINS	GUSTAVE MONOD	1	
	0782539L	MANTES-LA-JOLIE	SAINTE-EXUPERY	1	
	0920141D	NANTERRE	JOLIOT CURIE	1	
VERSAILLES	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT	1	
	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	2	Prépare à l'option théâtre
	0920802X	SÈVRES	JEAN PIERRE VERNANT	1	Prépare à l'option cinéma -audiovisuel - anglais
	0782555D	ST GERMAIN EN LAYE	JEANNE D'ALBRET	1	
	0920149M	VANVES	MICHELET	1	Prépare à l'option histoire des arts
	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	2	

Lettres et sciences sociales - classes de première année

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	remarques - Lettres et sciences sociales
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 1e	THIERS	1	
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL de MONTAIGNE	1	
CRÉTEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1	
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1	
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1	
LYON	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1	
MONTPELLIER	0690026D	LYON 6e	DU PARC	1	
	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1	
NANTES	0340009A	BEZIERS	HENRI IV	1	
ORLÈANS-TOURS	0440024M	NANTES	G. GUIST'HAU	1	
PARIS	0450049J	ORLÈANS	POTHIER	1	
ROUEN	0750654D	PARIS 5e	HENRI IV	1	
	0750699C	PARIS 16e	JANSON DE SAILLY	1	
STRASBOURG	0760174B	LE HAVRE	CLAUDE MONET	1	
TOULOUSE	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1	
VERSAILLES	0310041B	TOULOUSE	SAINTE-SERNIN	1	
	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1	

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions
PARIS	0750654D	PARIS 5e	HENRI IV	1
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1

Classes de seconde année
1^{re} Supérieure (Ulm)

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Ulm)	remarques - 1 ^{ère} SUP (Ulm)
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 1e	THIERS	1	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, théâtre	
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL de MONTAIGNE	1	philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol, histoire des arts, option Chartes dans le cadre de la préparation au concours d'entrée à l'École des Chartes 6 section B	
CAEN	0640055M	PAU	LOUIS BARTHO	1	lettres modernes, lettres classiques, allemand, anglais, espagnol, histoire, philosophie	
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, théâtre	
CLERMONT-FERRAND	0630018C	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire, anglais, allemand, cinéma -audiovisuel	Prépare aux options ENS Lyon histoire et géographie, anglais et cinéma audiovisuel
CRÉTEIL	0940120V	ST MAUR-DES-FOSSES	MARCELIN BERTHELOT	1	lettres modernes, histoire, anglais	
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1	philosophie, lettres classiques, histoire, géographie	Prépare à la section B de l'École nationale des Chartes
GRENOBLE	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais	
GUADELOUPE	9710002A	BASSE TERRE	GERVILLE REACHE	1	Lettres modernes, histoire, LV II espagnol	
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol, théâtre, cinéma-audiovisuel	Prépare à la section B de l'École nationale des Chartes
LIMOGES	0870015U	LIMOGES	GAY LUSSAC	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire	
LYON	0690026D	LYON 6e	DU PARC	1	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol, histoire des arts	
MONTPELLIER	0690027E	LYON 6e	EDOUARD HERRIOT	1	lettres classiques, lettres modernes, théâtre, option Chartes dans le cadre de la préparation au concours d'entrée à l'École des Chartes - section B	
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	1	histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais	
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1	lettres modernes, histoire, géographie, anglais, espagnol, allemand, italien	Prépare à la section B de l'École nationale des Chartes
NANCY-METZ	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARÉ	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire, géographie, anglais cinéma-audiovisuel	
NANTES	0440021J	NANTES	GEORGES CLEMENCEAU	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, histoire, histoire des arts	

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Ulm)	remarques - 1ère SUP (Ulm)
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	1	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes	
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire, géographie	
	0750654D	PARIS 5e	HENRI IV	2	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand	Prépare à la section B de l'École nationale des Chartes
	0750655E	PARIS 5e	LOUIS LE GRAND	2	philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol	
	0750660K	PARIS 6e	FENELON	2	philosophie, histoire, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, russe, musique, théâtre	
PARIS	0750667T	PARIS 9e	CONDORCET	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, arts plastiques	
	0750679F	PARIS 12e	PAUL VALERY	1	Prépare à l'option cinéma audiovisuel, lettres modernes, histoire et géographie	Prépare à l'option ENS Lyon cinéma audiovisuel
	0750699C	PARIS 16e	JANSON DE SAILLY	1	histoire, géographie, philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire des arts	
	0750703G	PARIS 16e	MOLIERE	1	philosophie, lettres classiques, anglais, portugais, théâtre	
POITIERS	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire, philosophie	Prépare à la section B de l'École nationale des Chartes
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	1	lettres classiques, lettres modernes, philosophie	
	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	lettres classiques, lettres modernes, histoire	Prépare à la section B de l'École nationale des Chartes
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1	lettres classiques, lettres modernes, philosophie, histoire des arts	Prépare à la section B de l'École nationale des Chartes
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1	lettres classiques, lettres modernes, musique, théâtre	Prépare à la section B de l'École nationale des Chartes
	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire, anglais, théâtre	
VERSAILLES	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes	
	0782539L	MANTES-LA-JOLIE	SAINT-EXUPERY	1	philosophie, lettres modernes, histoire-géographie, anglais, allemand	

1re Supérieure (Lyon - Lettres et sciences humaines)

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)
AIX-MARSEILLE	0130002G	AIX EN PROVENCE	PAUL CEZANNE	1	philosophie, histoire - géographie, lettres classiques, lettres modernes, italien, anglais, espagnol
	0840003X	AVIGNON	FREDERIC MISTRAL	1	lettres modernes, histoire-géographie, cinéma-audiovisuel, théâtre
AMIENS	0800009A	AMIENS	LOUIS THUILLIER	1	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol
	0600014P	COMPIEGNE	PIERRE D'AILLY	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire - géographie, anglais
	0020048S	ST QUENTIN	HENRI MARTIN	1	lettres modernes, anglais, histoire - géographie, cinéma-audiovisuel
BESANÇON	0250008Y	BESANÇON	LOUIS PASTEUR	1	philosophie, histoire - géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)
BORDEAUX	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	2	philosophie, histoire - géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol, russe
BORDEAUX	0240024W	PERIGUEUX	BERTRAND DE BORN	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire-géographie, anglais
CAEN	0140013N	CAEN	MALHERBE	1	philosophie, lettres modernes, anglais, histoire-géographie, théâtre
CLERMONT FERRAND	0500016W	OCTEVILLE	JEAN FRANÇOIS MILLET	1	lettres modernes, anglais, histoire-géographie, cinéma-audiovisuel
CORSE	0030025L	MONTLUÇON	MADAME de STAEL	1	Prépare à l'option musique
	7200009X	BASTIA	GIOCANTE DE CASABIANCA	1	lettres modernes, philosophie, histoire-géographie, anglais
	0772229E	MEAUX	JEAN VILAR	1	cinéma-audiovisuel
	0930830X	LE RAINCY	ALBERT SCHWEITZER	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie
CRÉTEIL	0930126G	ST OUEN	BLANQUI	1	philosophie, lettres modernes, histoire-géographie, anglais, espagnol, histoire des arts
	0930121B	MONTREUIL	JEAN JAURES	1	lettres modernes, histoire-géographie, anglais LV1, arabe
	0941413A	CRÉTEIL	LEON BLUM	1	lettres modernes, histoire - géographie, cinéma-audiovisuel, histoire des arts
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1	philosophie, lettres modernes, anglais, allemand, histoire-géographie
GRENOBLE	0740003B	ANNECY	LOUIS BERTHOLLET	1	lettres modernes, histoire - géographie, anglais, lettres classiques
	0380027Y	GRENOBLE	CHAMPOLLION	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie
GUYANE	9730001N	CAYENNE	FELIX EBOUE	1	
	0620007W	ARRAS	GAMBITTA	1	lettres modernes, lettres classiques, anglais, histoire-géographie
	0622949U	BOULOGNE	MARIETTE	1	lettres modernes, histoire-géographie, anglais
	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1	lettres modernes, histoire - géographie, philosophie
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	2	philosophie, lettres modernes, lettres classiques, histoire - géographie, anglais, allemand, espagnol, théâtre, cinéma-audiovisuel
	0590222W	VALENCIENNES	WATTEAU	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire-géographie, anglais
LYON	0690026D	LYON 6e	DU PARC	1	lettres modernes, philosophie, histoire - géographie, anglais, espagnol, russe, histoire des arts
	0690027E	LYON 6e	EDOUARD HERRIOT	2	histoire - géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, italien, théâtre
MARTINIQUE	0420041S	ST ETIENNE	CLAUDE FAURIEL	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, russe, anglais
	9720003W	FORT DE FRANCE	BELLEVUE	1	lettres modernes, histoire - géographie, espagnol, anglais
MONTPELLIER	0340038G	MONTPELLIER	JOFFRE	1	histoire - géographie, lettres modernes, anglais, espagnol
	0340040J	MONTPELLIER	JULES GUESDE	1	
NANCY-METZ	0572757M	METZ	G. DE LA TOUR	1	lettres modernes, anglais, histoire-géographie, allemand
	0540038Y	NANCY	HENRI POINCARE	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, allemand, cinéma-audiovisuel
NANTES	0440024M	NANTES	G. GUISTHAU	1	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, lettres classiques, anglais, théâtre
	0720029R	LE MANS	MONTESQUIEU	1	histoire et géographie, lettres modernes, anglais
NICE	0060030A	NICE	MASSENA	1	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, anglais, allemand
	0060011E	CANNES	CARNOT	1	théâtre et cinéma audiovisuel
	0830053G	TOULON	DUMONT D URVILLE	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, allemand

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1	lettres modernes, anglais, allemand, histoire - géographie
	0370035M	TOURS	DESCARTES	1	lettres modernes, histoire - géographie, anglais
	0750654D	PARIS 5e	HENRI IV	2	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, allemand, anglais, arabe
PARIS	0750660K	PARIS 6e	FENELON	2	philosophie, histoire-géographie, lettres modernes, anglais, italien, russe, arabe, espagnol, chinois, théâtre
	0750662M	PARIS 7e	VICTOR DURUY	1	histoire - géographie, lettres modernes, anglais
	0750663N	PARIS 8e	CHAPTAL	2	anglais, espagnol, lettres modernes, histoire-géographie
	0750669V	PARIS 9e	JULES FERRY	2	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, anglais, allemand
	0750667T	PARIS 9e	CONDORCET	1	philosophie, histoire - géographie, lettres modernes, anglais, arts plastiques
PARIS	0750683K	PARIS 13e	CLAUDE MONET	1	histoire - géographie, lettres modernes, lettres classiques, allemand, théâtre
	0750705J	PARIS 17e	HONORE DE BALZAC	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie
	0750714U	PARIS 20e	HELENE BOUCHER	1	lettres modernes, histoire - géographie, allemand, histoire des arts
POITIERS	0160002R	ANGOULÊME	GUEZ DE BALZAC	1	lettres modernes, histoire - géographie
	0860035W	POITIERS	CAMILLE GUERIN	1	lettres modernes, allemand, anglais
REIMS	0510032H	REIMS	JEAN JAURES	1	philosophie, histoire - géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand
	0220057T	SAINT BRIEUC	ERNEST RENAN	1	histoire et géographie - anglais
RENNES	0290007A	BREST	KERICHEN	1	lettres modernes, anglais, histoire-géographie
	0350710G	RENNES	CHATEAUBRIAND	1	lettres classiques, lettres modernes, allemand, anglais, espagnol, histoire - géographie
RÉUNION	9740001H	SAINT-DENIS	LECONTE DE LISLE	1	philosophie, lettres modernes, histoire, géographie, anglais, option cinéma-audiovisuel
ROUEN	0760091L	ROUEN	JEANNE D ARC	1	lettres modernes, lettres classiques, histoire - géographie, anglais, allemand, cinéma - audiovisuel
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1	philosophie, lettres modernes, anglais, allemand, histoire - géographie, histoire des arts
TOULOUSE	0310041B	TOULOUSE	SAINT-SERNIN	3	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, allemand, espagnol, histoire des arts, musique
VERSAILLES	0910627M	SAVIGNY SUR ORGE	JEAN BAPTISTE COROT	1	
	0950644J	ENGHIEN LES BAINS	GUSTAVE MONOD	1	
	0920141D	NANTERRE	JOLIOT CURIE	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, russe, théâtre
	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	2	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, allemand
	0920802X	SEVRES	JEAN PIERRE VERNANT	1	lettres modernes, histoire - géographie, allemand, cinéma - audiovisuel
	0782555D	ST GERMAIN EN LAYE	JEANNE D'ALBRET	1	lettres modernes, lettres classiques, anglais, histoire - géographie
VERSAILLES	0920149M	VANVES	MICHELET	1	lettres modernes, anglais, histoire-géographie, histoire des arts
	0782563M	VERSAILLES	LA BRUYERE	2	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire - géographie, anglais, espagnol

1re Supérieure lettres et sciences sociales

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions
AIX-MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 1e	THIERS	1
BORDEAUX	0330021U	BORDEAUX	MICHEL de MONTAIGNE	1
CRÉTEIL	0770933W	MELUN	JACQUES AMYOT	1
DIJON	0210015C	DIJON	CARNOT	1
LILLE	0590119J	LILLE	FAIDHERBE	1
	0590063Y	DOUAI	ALBERT CHATELET	1
LYON	0690026D	LYON 6e	DU PARC	1
MONTPELLIER	0300021K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1
	0340009A	BEZIERS	HENRI IV	1
NANTES	0440024M	NANTES	GABRIEL GUISTHAU	1
ORLEANS-TOURS	0450049J	ORLEANS	POTHIER	1
PARIS	0750654D	PARIS 5e	HENRI IV	1
	0750699C	PARIS 16e	JANSON DE SAILLY	1
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1
TOULOUSE	0310041B	TOULOUSE	SAINT-SERNIN	1
VERSAILLES	0920145H	SCEAUX	LAKANAL	1

1re Supérieure (Chartes)

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions
PARIS	0750654D	PARIS 5e	HENRI IV	1
STRASBOURG	0670079X	STRASBOURG	FUSTEL DE COULANGES	1
TOULOUSE	0310036W	TOULOUSE	PIERRE DE FERMAT	1

Classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES)

Filière scientifique

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	division
AIX- MARSEILLE	0130040Y	MARSEILLE 1e	THIERS	1
	0132733A	MARSEILLE	ANTONIN ARTAUD	1
CRÉTEIL	0772120L	TORCY	JEAN MOULIN	1
	0930120A	EPINAYS/SEINE	JACQUES FEYDER	1
MARTINIQUE	9720091S	LE LAMENTIN	METIERS DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	1
NANTES	0530039E	EVRON	RAOUL VADEPIED	1
PARIS	0750654D	PARIS	HENRI IV	1
TOULOUSE	0310038Y	TOULOUSE	BELLEVUE	1
MAYOTTE	9760127J	MAMOUDZOU	YOUNOUSSA BAMANA	1

Filière générale

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	division
MONTPELLIER	0300031K	NIMES	ALPHONSE DAUDET	1

NANTES	0440021J	NANTES	CLÉMENCEAU	1
--------	----------	--------	------------	---

Filière littéraire

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	division
BORDEAUX	0330023W	BORDEAUX	CAMILLE JULLIAN	1

Filière artistique

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	division
CORSE	6200043C	SARTENE	CLEMENCEAU	1

Établissements d'enseignement privés sous contrat

CPGE de la filière scientifique - année 2014-2015

Classes de première année

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	MP/SI	PC/SI	PT/SI	BCPST	TSI
AIX-MARSEILLE	0840072X	AVIGNON	SAINT JOSEPH		1			
	0131341M	MARSEILLE 6e	NOTRE DAME DE SION	1				
	0141164P	CAEN	SAINTE MARIE		1			
CLERMONT-FERRAND	0631068U	CLERMONT FERRAND	GODEFROY DE BOUILLON	1				
	0071126L	ANNONAY	SAINT DENIS		1			
LILLE	0593117T	LILLE	SAINT PIERRE	1				
	0592932S	BEAUCAMPS-LIGNY	SAINTE MARIE		1			
	0592916Z	MAUBEUGE	NOTRE DAME DE GRACE	1				
	0592921E	ROUBAIX	SAINT REMI	1				
	0690522T	LYON 5e	AUX LAZARISTES	1	1	1		1
MONTPELLIER	0690539L	LA MULATIERE OULLINS	ASSOMPTION BELLEVUE		1		1	
	0300080Z	NIMES	EMMANUEL d'ALZON	1			1	
NANTES	0340881Y	MONTPELLIER	NOTRE DAME DE LA MERCI	1				
	0440160K	NANTES	LES ENFANTS NANTAIS				1	
	0440163N	NANTES	SAINT STANISLAS	1	1			
NANTES	0490824E	ANGERS	SAINT MARTIN	1				
	0850083D	LA ROCHE SUR YON	SAINT JOSEPH	1				
NICE	0850137M	LA ROCHE SUR YON	SAINT LOUIS					1
	0490888Z	SAINT SYLVAIN D'ANJOU	SAINT JULIEN			1		
ORLEANS-TOURS	0060673Z	CANNES	STANISLAS	1	1			
	0450110A	ORLEANS	SAINT CHARLES	1				
PARIS	0753840S	PARIS 6e	STANISLAS	2	3			
	0754025T	PARIS 6e	SAINT NICOLAS					1
	0753873C	PARIS 8e	FENELON SAINTE MARIE	2	1			
RENNES	0290335G	BREST	LA CROIX ROUGE				1	
	0290338K	BREST	SAINTE ANNE	1	1			
	0350778F	RENNES	ASSOMPTION		2			

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	MP/SI	PC/SI	PT/SI	BCPST	TSI
RÉUNION	0560181T	LORIENT	SAINTE MARIE					1
	9741255W	SAINTE MARIE	SAINTE MARIE	1				
	0671609K	COLLEGE EPISCOPAL SAINT ETIENNE	STRASBOURG		1			
STRASBOURG	0671636P	STRASBOURG	ORT	1				
	0312408Z	BALMA	SALIEGE		2			
TOULOUSE	0783053V	VERSAILLES	SAINTE GENEVIEVE	3	3	1	1	
	0912161E	CORBEIL	SAINTE MARIE					
	0920904H	ANTONY	SAINTE MARIE	1	1			
VERSAILLES	0920928J	RUEIL MALMAISON	PASSY BUZENVAL					1

Classes de seconde année

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	MP	MP*	PC	PC*	PSI	PSI*	PT	BCPST	TSI
AIX-MARSEILLE	0840072X	AVIGNON	SAINTE MARIE			1						
	0131341M	MARSEILLE 6e	NOTRE DAME DE SION	1								
	0141164P	CAEN	SAINTE MARIE			1						
CLERMONT-FERRAND	0631068U	CLERMONT FERRAND	GODEFROY BOUILLON	1								
	0071126L	ANNONAY	SAINTE MARIE					1				
	0593117T	LILLE	SAINTE MARIE					1				
LILLE	0592932S	BEAUCAMPS-LIGNY	SAINTE MARIE			1						
	0592916Z	MAUBEUGE	NOTRE DAME DE GRACE	1								
	0592921E	ROUBAIX	SAINTE MARIE	1								
LYON	0690522T	LYON 5e	AUX LAZARISTES	1		1		1		1		1
	0690539L	LA MULATIERE	ASSOMPTION BELLEVUE			1					1	
	0300080Z	NIMES	EMMANUEL D'ALZON	1							1	1
MONTPELLIER	0340881Y	MONTPELLIER	NOTRE DAME DE LA MERCI	1								
	0440160K	NANTES	LES ENFANTS NANTAIS								1	
	0440163N	NANTES	SAINTE MARIE	1		1		1				
NANTES	0490824E	ANGERS	SAINTE MARIE					1				
	0850083D	LA ROCHE SUR YON	SAINTE MARIE	1								
	0850137M	LA ROCHE SUR YON	SAINTE MARIE	1								1
NICE	0490888Z	SAINTE SYLVAIN D'ANJOU	SAINTE MARIE							1		
	0060673Z	CANNES	STANISLAS	1				1				1
	0450110A	ORLEANS	SAINTE MARIE	1								
ORLEANS-TOURS	0753840S	PARIS 6e	STANISLAS	1	1	1	1	1	1			
	0753873C	PARIS 8e	FENELON SAINTE MARIE	1	1	1	1	1	1			
	0754025T	PARIS 6e	SAINTE MARIE	1								1
PARIS	0290335G	BREST	LA CROIX ROUGE							1		
	0290338K	BREST	SAINTE ANNE	1		1		1				
	0350778F	RENNES	ASSOMPTION			1		1				
RENNES	0560181T	LORIENT	SAINTE MARIE									1
	9741255W	SAINTE MARIE	SAINTE MARIE	1								
	0671609K	COLLEGE EPISCOPAL SAINT ETIENNE	STRASBOURG									
LA RÉUNION	0671636P	STRASBOURG	ORT					1				

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	MP	PC	PC*	PSI	PSI*	PT	BCPST	TSI
TOULOUSE	0312408Z	BALMA	SALIEGE		1	1	1				
VERSAILLES	0783053V	VERSAILLES	SAINTE GENEVIEVE	1	2	2		1	1	1	
	0912161E	CORBEIL	SAINTE MARIE								
VERSAILLES	0920904H	ANTONY	SAINTE MARIE	1	1	1					
	0920928J	RUEIL MALMAISON	PASSY BUZENVAL								1

CPGE Technologie industrielle pour techniciens supérieurs (ATS) - préparation en 1 an

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	ATS
AIX-MARSEILLE	0131391S	AIX-EN-PROVENCE	SAINT ELOI	1
RENNES	0350791V	REDON	MARCEL CALLO	1
MONTPELLIER	0300080Z	NIMES	EMMANUEL d'ALZON	1

CPGE Économiques et commerciales- année 2014-2015

Classes de première et seconde années

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	Option scientifique		Option économique		Option technologique	
				1re année	2e année	1re année	2e année	1re année	2e année
AIX-MARSEILLE	0131319N	AIX EN PROVENCE	LA NATIVITE			1	1		
	0132828D	MARSEILLE 12e	LA CADENELLE			1	1		
	0131341M	MARSEILLE 6e	NOTRE DAME DE SION	1	1				
	0131684K	MARSEILLE	PERRIMOND					1	1
CAEN	0331503E	BORDEAUX	SAINTE MARIE GRAND LEBRUN	1	1	1	1		
	0141161L	CAEN	JEANNE D'ARC			1	1		
CLERMONT- FERRAND	0631075B	CLERMONT-FERRAND	SAINTE ALYRE			1	1		
	0930974D	VILLEMOMBLE	SAINTE ALYRE			1	1		
CRÉTEIL	0940878U	SAINTE MAUR DES FOSSES	SAINT LOUIS -BLANCHE DE CASTILLE			1	1		
	0211090W	DIJON	TEILHARD DE CHARDIN			1	1		
GRENOBLE	0260074P	VALENCE	SAINT BENIGNE			1	1		
	0381675P	CORENC	MONTPLAISIR					1	1
LILLE	0592940A	DOUAI	ITEC BOISFLEURY	1	1	1	1		
	0593114P	LILLE	SAINTE MARIE	1	1	1	1		
LYON	0421020F	SAINTE ETIENNE	SAINT PAUL	1	1	1	1		
			SAINT LOUIS			1	1		

ACADÉMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	Option scientifique		Option économique		Option technologique	
				1re année	2e année	1re année	2e année	1re année	2e année
	0690519P	LYON 5e	NOTRE DAME DES MINIMES	1	1	2	1		
	0690521S	LYON 5e	SAINTE MARIE	1	1	1	1		
	0690564N	LYON 1e	LES CHARTREUX	1	1	1	1		
	0300080Z	NIMES	E. D'ALZON	1	1				
MONTPELLIER	0340881Y	MONTPELLIER	NOTRE DAME DE LA MERCI			1	1		
	0660059F	PERPIGNAN	NOTRE DAME DU BON SECOURS			1	1		
NANCY-METZ	0572341K	MONTIGNY LES METZ	JEAN XXIII			1	1		
	0440160K	NANTES	LES ENFANTS NANTAIS	1	1				
	0440161L	NANTES	ST-JOSEPH DU LOUIDY			1	1		
	0490823D	ANGERS	URBAIN MONGAZON	1	1				
	0720834R	LE MANS	NOTRE DAME DE SAINTE CROIX			1	1		
NICE	0060673Z	CANNES	STANISLAS			1	1		
	0753840S	PARIS 6e	STANISLAS	2	2				
PARIS	0753897D	PARIS 12e	SAINT MICHEL DE PICPUS	1	1	2	2		
	0754042L	PARIS 13e	LE REBOURS					1	1
PARIS	0753933T	PARIS 16e	SAINT LOUIS DE GONZAGUE			2	2		
	0753947H	PARIS 16e	SAINT JEAN DE PASSY	2	2				
RENNES	0350776D	RENNES	SAINT VINCENT-PROVIDENCE	1	1	1	1		
	0350795Z	RENNES	DE LA SALLE					1	1
ROUEN	0761710W	LE HAVRE	SAINT JOSEPH			1	1		
STRASBOURG	0671609K	STRASBOURG	SAINT ETIENNE			1	1		
TOULOUSE	0312406Z	BALMA	SALIEGE	1	1	1	1		
	0783053V	VERSAILLES	SAINTE GENEVIEVE	2	2				
VERSAILLES	0783351U	VERSAILLES	NOTRE DAME DU GRANDCHAMP	1	1	2	2	1	1
	0920919Z	NEUILLY SUR SEINE	NOTRE DAME DE LA CROIX			2	2		
	0921365J	RUEIL MALMAISON	DANIELOU			1	1		

CPGE de la filière littéraire - année 2014 - 2015
Classes de première année

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	Remarques lettres
CLERMONT-FERRAND	0631074A	CLERMONT FERRAND	FENELON	1	
CRÉTEIL	0771246L	MEAUX	SAINTE GENEVIEVE	1	
LILLE	0593109J	LILLE	NOTRE DAME DE LA PAIX	1	
LYON	0690521S	LYON	SAINTE MARIE	1	

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	Remarques lettres
MONTPELLIER	0300080Z	NIMES	EMMANUEL d'ALZON	1	arts plastiques et histoire des arts
NANTES	0440172Y	NANTES	PERVERIE	1	musique
PARIS	0753915Y	PARIS 15e	BLOMET	2	
	0783282U	LE CHESNAY	BLANCHE DE CASTILLE	2	
VERSAILLES	0920875B	NEUILLY SUR SEINE	SAINTE MARIE	2	
	0921365J	RUEIL MALMAISON	DANIELOU	1	

Classes de seconde année
1re supérieure (Ulm)

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Ulm)
VERSAILLES	0920875B	NEUILLY SUR SEINE	SAINTE MARIE	2	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, géographie, histoire-géographie.

1re supérieure (Lyon – lettres et sciences humaines)

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	Enseignements optionnels autorisés (Fontenay)
CLERMONT FERRAND	0631074A	CLERMONT FERRAND	FENELON	1	
LILLE	0593109J	LILLE	NOTRE DAME DE LA PAIX	1	lettres modernes, histoire, allemand, anglais
LYON	0690521S	LYON	SAINTE MARIE	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie.
MONTPELLIER	0300080Z	NIMES	EMMANUEL d'ALZON	1	arts plastiques et histoire des arts
NANTES	0440172Y	NANTES	PERVERIE	1	philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie, anglais.
PARIS	0753915Y	PARIS 15e	BLOMET	1	lettres modernes, histoire-géographie, anglais.
VERSAILLES	0783282U	LE CHESNAY	BLANCHE DE CASTILLE	1	lettres modernes, histoire - géographie.
	0921365J	RUEIL MALMAISON	DANIELOU	1	philosophie, lettres modernes, histoire - géographie, anglais

Classes de première et seconde années de lettres et de sciences sociales

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	1re année	2e année
LILLE	0593109J	LILLE	NOTRE DAME DE LA PAIX	1	1
LYON	0690571W	LYON	SAINT MARC	1	1
NANCY	0690564N	LYON 1e	LES CHARTREUX	1	1
NANTES	0541318P	NANCY	ST SIGISBERT	1	1
RENNES	0440154D	NANTES	BLANCHE DE CASTILLE	1	1
PARIS	0560114V	VANNES	ST FRANCOIS XAVIER	1	1
VERSAILLES	0753840S	PARIS 6	STANISLAS	1	1
	0920875B	NEUILLY SUR SEINE	SAINTE MARIE	1	1

Classes préparatoires du ministère de la justice

Filière littéraire
Première année

ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	Remarques lettres
0930863H	SAINT-DENIS	MAISON DE LA LÉGION D'HONNEUR	1	histoire-géographie, anglais, lettres modernes

Seconde année ENS Lyon lettres et sciences humaines

ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	divisions	Remarques lettres
0930863H	SAINT-DENIS	MAISON DE LA LÉGION D'HONNEUR	1	histoire-géographie, anglais, lettres modernes

Liste des classes préparatoires du ministère des affaires étrangères

Filière économique et commerciale

PAYS	VILLE	NOM	Option scientifique		Option économique		Option technologique	
			1re année	2e année	1re année	2e année	1re année	2e année
MAROC	RABAT	DESCARTES	1	1	1	1	-	-
AUTRICHE	VIENNE	Lycée français			1	1		

Liste des classes préparatoires du ministère de l'agriculture

ACADEMIE	ÉTABLISSEMENT	VILLE	NOM	BCPST 1re et 2e années		ATS bio	TB 1re et 2e années	
				1re année	2e année		1re année	2e année
Nantes	0490946 M	Angers	LEGTA Le Fresne	1		-	-	-
Orléans-Tours	0450094 H	Montargis	LEGTA Le Chesnoy	1		1	1	1
Toulouse	0311262 D	Toulouse	LEGTA Auzeville	1		1	1	-
Clermont-Ferrand	0630984 C	Lempdes	LEGTA Louis Pasteur -Marmilhat	1		1	1	-
Amiens	0801272 Y	Amiens	LEGTA Le Paraclat	-		1	1	-
Besançon	0251263 M	Besançon	LEGTA Dannemarie sur Crête	-		1	1	-
Bordeaux	0331424 U	Bordeaux	LEGTA Blanquefort	-		1	1	-
Dijon	0211135 V	Dijon	LEGTA Quétigny	-		1	1	-
Grenoble	0260765 R	Valence	LEGTA Le Valentin	-		1	1	-
Montpellier	0340128 E	Montpellier	LEGTA Frédéric Bazille	-		1	1	-
Rennes	0350700 W	Le Rheu	LEGTA Théodore Monod	-		1	1	1
Toulouse	0120937 D	Rodez	LEGTA La Roque	-		1	1	-

Liste des classes préparatoires du ministère de la défense

Concours préparés et options d'enseignement

Préparation	Établissements			
	Lycée militaire	Lycée militaire	Lycée militaire de Saint Cyr	Prytanée national militaire
				École des pupilles
				Lycée Naval

	d'Aix en Provence (1)	d'Autun	l'École	de La Flèche	de l'Air de Grenoble	de Brest
École polytechnique	-	-	-	MPSI ; MP* (2)	-	-
École navale	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; MP	MPSI ; MP ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC/PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PSI
École de l'Air	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; MP	MPSI ; MP ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC/PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PSI
ESM Saint Cyr Coëtquidan : option sciences	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; MP	MPSI ; MP ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC/PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PSI
École nationale supérieure des ingénieurs des études et techniques de l'armement	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	MPSI ; MP	MPSI ; MP ; PSI	MPSI ; PCSI ; MP ; PC ; PSI	-	MPSI ; PCSI ; MP ; PSI
ESM Saint Cyr Coëtquidan : option lettres	Lettres 1 et 2	-	Lettres 1et 2	Lettres 1 et 2	-	-
ESM Saint Cyr Coëtquidan : option économique et commerciale	Eco 1 et 2	Eco 1 et 2	Eco 1 et 2	Eco 1 et 2	-	-

Le lycée héberge et administre les élèves admis à suivre la préparation au concours d'entrée à l'École nationale des arts et métiers au lycée Vauvenargues à Aix-en-Provence.

MP* : classes spécifiques à l'École polytechnique

Les élèves en préparation à l'École spéciale militaire, à l'École navale et à l'École de l'Air, ont obligation de se présenter à l'un au moins des concours d'accès à ces grandes écoles militaires.

Langues vivantes dans les classes préparatoires

Établissements	Langues vivantes 1	Langues vivantes 2 (Classes littéraires et économiques)	Langues vivantes facultatives
Lycée militaire d'Aix-en-Provence	allemand-anglais, espagnol	allemand-anglais, espagnol	arabe débutants
Lycée militaire d'Autun	anglais-allemand	anglais-allemand, espagnol	russe débutants
Lycée militaire de Saint-Cyr l'École	anglais-allemand	anglais-allemand, espagnol-russe	russe débutants
Prytanée national militaire de La Flèche	allemand-anglais, espagnol (1)	anglais allemand, espagnol-russe	russe débutants
(1) pour ESM/ lettres modernes			

Classes préparatoires à l'enseignement supérieur du ministère de la défense (CPES)

Filière scientifique

Établissement	Division
Lycée militaire d'Aix-en Provence (Bouches-du-Rhône)	1
École des pupilles de l'Air de Grenoble (Isère)	1
Lycée naval de Brest (Finistère)	1
Prytanée de La Flèche (Sarthe)	1

Filière économique et commerciale

Établissement	Division
Lycée militaire d'Autun (Saône-et-Loire)	1

Filière littéraire

Établissement	Division
Lycée militaire de Saint-Cyr (Yvelines)	1

Mouvement du personnel

Admission à la retraite

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

NOR : MEN1406203A

arrêté du 12-3-2014 - J.O. du 26-3-2014

MEN - IG

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 12 mars 2014, Nicole Pernot, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de seconde classe, est admise, après prolongation d'activité, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 10 juillet 2014.

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil scientifique de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie

NOR : ESRR1400106A
arrêté du 26-3-2014
ESR - DGRI-SFPCO B2

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 26 mars 2014, il est mis fin aux fonctions des membres du conseil scientifique de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie nommés par arrêté du 28 février 2011. Sont nommés membres du conseil scientifique de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie :

- Jean-Pierre Bourguignon
- Martine Bungener
- Annie Cot
- Ulrike Felt
- Jean-Luc Fouco
- Patrick Gaudray
- Claudine Hermann
- Rosa Issolah
- Étienne Klein
- Sandra Laugier
- Monsieur Pascal Le Masson
- Muriel Mambrini
- Pierre-Michel Menger
- Didier Miraton
- Anne-Marie Moulin
- Christine Noiville
- Gunter Pleuger
- Hervé Théry
- Heinz Wismann

Mouvement du personnel

Jurys de concours

Composition des jurys de concours de chargé de recherche de 2e classe de l'Institut national de la recherche agronomique

NOR : MENH1401003A
arrêté du 10-4-2014
MEN - DGRH A1-2

Vu décret n°83-1260 du 30-12-1983 modifié, notamment articles 13 à 19 ; décret n°84-1207 du 28-12-1984 modifié ; arrêté du 11-12-2013 ; arrêté du 13-1-2014
Sur proposition du président de l'Institut national de la recherche agronomique

Article 1 - La composition des jurys d'admissibilité des concours ouverts pour l'accès au grade de chargé de recherche de 2e classe pour l'année 2014 est fixée ainsi qu'il suit :

Code concours : CR2 1

Discipline : Génomique comparative et fonctionnelle

Président

Carole Caranta DR1 Inra

Membres élus

Bruno Favery (Titulaire) DR2 Inra

Harald Keller (Suppléant) DR2 Inra

Membres

Maria Manzanares-Dauleux PR1 Inra

Olivier Martin DR1 Inra

Christophe Plomion DR1 Inra

Madame Dominique Roby DR1 Inra

Jérôme Salse DR2 Inra

Thierry Heulin DR1 Extérieur

Christine Mezard DR2 Extérieur

Didier Tharreau chercheur Extérieur

Code concours : CR2 2

Discipline : Comportement alimentaire humain

Président

Jean Dallongeville PREX Inra

Membres élus

Lucile Capuron (Titulaire) DR2 Inra

Guillaume Ferreira (Suppléant) CR1 Inra

Patricia Parnet (Suppléante) DR2 Inra

Membres

Madame Gaëlle Boudry CR1 Inra

Véronique Coxam DR1 Inra
Louis-Georges Soler DR1 Inra
David Val-Laillet CR1 Inra
Jean-Louis Bresson PU-PH2 Extérieur
Blandine De Lauzon-Guillain CR1 Extérieur
François Mariotti MC Extérieur

Code concours : CR2 3

Discipline : Physiologie de la nutrition et biochimie

Président

Françoise Medale DR1 Inra

Membres élus

Didier Dupont (Titulaire) DR2 Inra
Monsieur Frédéric Levy (Suppléant) DR2 Inra
Olivier Sandra (Suppléant) CR1 Inra

Membres

Monique Axelos DR1 Inra
François Blachier DR2 Inra
Thierry Gidenne DR2 Inra
Isabelle Luron DR2 Inra
Pierre Noziere DR2 Inra
Isabelle Ortigues DR2 Inra
Veerle Fievez Professeur Extérieur
Véronique Schmitt DR2 Extérieur
Johan Verreth Professeur Extérieur

Code concours : CR2 5

Discipline : Gestion intégrée des systèmes d'élevage

Président

Guy Richard DR1 Inra

Membres élus

Alain Boissy (Titulaire) DR2 Inra
Valérie Viaud (Suppléant) CR1 Inra
François Lecompte (Suppléant) CR1 Inra

Membres

Jean-Noël Aubertot CR1 Inra
Aude Barbottin CR1 Inra
Jacques-Eric Bergez DR2 Inra
Philippe Faverdin DR2 Inra
Claire Lavigne DR2 Inra
Madame Danièle Magda DR2 Inra
Benoît Malpaux DR1 Inra
Catherine Belloc MC Extérieur
Madame Emmanuelle Gilot-Fromiont PR2 Extérieur
Jean-Louis Hemptinne PREX Extérieur

Philippe Jeanneret Directeur de Recherche Extérieur

Éric Malezieux Ingénieur Agronome Extérieur

Anne Ventura CR1 Extérieur

[Code concours : CR2 6](#)

[Discipline : Agro - écologie et paysage](#)

Président

Guy Richard DR1 INRA

Membres élus

Alain Boissy (Titulaire) DR2 Inra

Valérie Viaud (Suppléant) CR1 INRA

François Lecompte (Suppléant) CR1 Inra

Membres

Jean-Noël Aubertot CR1 Inra

Aude Barbottin CR1 Inra

Jacques-Eric Bergez DR2 Inra

Philippe Faverdin DR2 Inra

Claire Lavigne DR2 Inra

Madame Danièle Magda DR2 Inra

Benoît Malpaux DR1 Inra

Catherine Belloc MC Extérieur

Madame Emmanuelle Gilot-Fromiont PR2 Extérieur

Jean-Louis Hemptinne PREX Extérieur

Philippe Jeanneret Directeur de recherche Extérieur

Eric Malezieux Ingénieur agronome Extérieur

Anne Ventura CR1 Extérieur

[Code concours : CR2 7](#)

[Discipline : Écologie fonctionnelle](#)

Président

Thierry Caquet DR1 Inra

Membres élus

Catherine Picon-Cochard (Titulaire) CR1 Inra

Lionel Ranjard (Suppléant) DR2 Inra

François Lafolie (Suppléant) CR1 Inra

Membres

Juliette Bloor CR1 Inra

Nathalie Breda DR2 Inra

Pierre Cellier DR1 Inra

Monsieur André Chanzy DR1 Inra

Delphine Derrien CR1 Inra

Sophie Gerber CR1 Inra

Denis Angers Professeur Extérieur

Jean-Michel Harmand Cadre scientifique Extérieur

Florent Mouillot CR1 Extérieur

Code concours : CR2 8

Discipline : Épidémiologie et architecture végétale

Président

Christian Lannou DR2 Inra

Membres élus

Suzanne Touzeau (Titulaire) CR1 Inra

Pauline Ezanno (Suppléante) CR1 Inra

Madame Gwenaël Vourc'h (Suppléante) DR2 Inra

Membres

David Bohan DR2 Inra

Thierry Boujard DR1 Inra

Robert Faivre DR2 Inra

Sabrina Gaba CR1 Inra

Marie-Hélène Jeuffroy DR2 Inra

Denis Fargette DR2 Extérieur

Virginie Ravigne Chercheur Extérieur

Ivan Sache PR2 Extérieur

Madame Jacqui Shykoff DR2 Extérieur

Code concours : CR2 9

Discipline : Épidémiologie et modélisation

Président

Christian Lannou DR2 Inra

Membres élus

Suzanne Touzeau (Titulaire) CR1 Inra

Pauline Ezanno (Suppléante) CR1 Inra

Madame Gwenaël Vourc'h (Suppléante) DR2 Inra

Membres

David Bohan DR2 Inra

Thierry Boujard DR1 Inra

Robert Faivre DR2 Inra

Sabrina Gaba CR1 Inra

Marie-Hélène Jeuffroy DR2 Inra

Denis Fargette DR2 Extérieur

Virginie Ravigne Chercheur Extérieur

Ivan Sache PR2 Extérieur

Madame Jacqui Shykoff DR2 Extérieur

Code concours : CR2 10

Discipline : Génétique quantitative

Président

Denis Milan DR1 Inra

Membres élus

Fabrice Foucher (Titulaire) CR1 Inra

Sandrine Grasteau (Suppléante) DR2 Inra
Fabienne Le Provost (Suppléante) DR2 Inra

Membres

Jean-Pierre Bidanel DR1 Inra
Thomas Faraut CR1 Inra
Monsieur Frédéric Gaymard DR1 Inra
Catherine Giauffret CR1 Inra
Olivier Hamant DR2 Inra
Madame Pascale Le Roy DR2 Inra
Madame Michèle Marin Prex Inra
Bénédicte Quilot-Turion CR1 Inra
Valérie Borde DR2 Extérieur
Pierre Boudry Cadre de recherche Extérieur
Tom Druet Chercheur qualifié Extérieur
Alain Ducos PR2 Extérieur
Delphine Luquet Chercheur Extérieur
Madame Zulma Vitezica MC Extérieur
Katja Wassmann DR2 Extérieur

Code concours : [CR2 11](#)

Discipline : [Mathématiques pour le vivant et l'environnement](#)

Président

Monsieur Frédéric Garcia DR2 Inra

Membres élus

Suzanne Touzeau (Titulaire) CR1 Inra
Elisabeta Vergu (Suppléante) CR1 Inra
Christine Cierco-Ayrolles (Suppléante) CR1 Inra

Membres

Michaël Chelle DR2 Inra
Nathalie Dubois-Peyrard CR1 Inra
Catherine Laredo DR2 Inra
Guillemette Chapuisat MC Extérieur
Jean-François Delmas Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts Extérieur
Édith Gabriel MC Extérieur
Tewfik SARI DR1 Extérieur

Code concours : [CR2 12](#)

Discipline : [Ingénierie des connaissances et fouilles de données](#)

Président

Monique Xelos DR1 Inra

Membres élus

Nathalie Perrot (Titulaire) DR2 Inra
Valérie Lullien-Pellerin (Suppléante) DR2 Inra
Christine Cierco-Ayrolles (Suppléante) CR1 Inra

Membres

Monsieur Frédéric Garcia DR2 Inra
Geneviève Gesan-Guiziou DR2 Inra
Évelyne Lutton DR2 Inra
Thomas Schiex DR1 Inra
Nathalie Aussenac-Gilles DR2 Extérieur
Madalina Croitoru MC Extérieur
Jérôme Lang DR2 Extérieur
Pierre Marquis PREX Extérieur

Code concours : [CR2 13](#)

Discipline : [Économie](#)

Président

Chantal Le Mouel DR1 Inra

Membres élus

Laure Latruffe (Titulaire) CR1 Inra
Sylvie Charlot (Suppléante) DR2 Inra
Fabian Berges (Suppléant) CR1 Inra

Membres

Philippe Bontems DR2 Inra
Madame Raja Chakir CR1 Inra
Ghislain Geniaux CR1 Inra
Lisette Ibanez CR1 Inra
Marc Baudry PR2 Extérieur
Johanna Etner PR1 Extérieur
Katrín Millock CR1 Extérieur
Julien Salanie MC Extérieur
Pierre Sans PR2 Extérieur

Code concours : [CR2 14](#)

Discipline : [Économie de la santé animale](#)

Président

Alban Thomas DR1 Inra

Membres élus

Karine Latouche (Titulaire) CR1 Inra
Olivier Bonroy (Suppléant) CR1 Inra
Vincent Martinet (Suppléant) CR1 Inra

Membres

Philippe Bontems DR2 Inra
Madame Raja Chakir CR1 Inra
Louis-Georges Soler DR1 Inra
Karine Daniel Enseignant Chercheur Extérieur
Johanna Etner PR1 Extérieur
Katrín Millock CR1 Extérieur
Pierre Sans PR2 Extérieur

Code concours : CR2 15

Discipline : Sociologie

Président

Benoit Dedieu DR1 Inra

Membres élus

Yuna Chiffolleau (Titulaire) CR1 Inra

Pierre Labarthe (Suppléant) CR1 Inra

Julian Mischi (Suppléant) CR1 Inra

Membres

Lucie Dupre CR1 Inra

Julie Labatut CR2 Inra

Gilles Laferte DR2 Inra

Alban Thomas DR1 Inra

Marc Villar CR1 Inra

Eva Barlosius Professeur Extérieur

François Buton CR1 Extérieur

Muriel Darmon DR2 Extérieur

Muriel Figuié Chercheur Extérieur

Madame Pascale Laborier PR1 Extérieur

Article 2 - Le président de l'Institut national de la recherche agronomique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 10 avril 2014

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,
Catherine Gaudy

Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
et par délégation,

Le chef du service des ressources humaines,
Jacques Clément

Mouvement du personnel

Jury de concours

Composition du jury de concours de chargé de recherche de 2e classe de l'Institut national de la recherche agronomique

NOR : MENH1401004A
arrêté du 10-4-2014
MEN - DGRH A1-2

Vu décret n° 83-1260 du 30-12-1983 modifié ; décret n° 84-1207 du 28-12-1984 modifié ; arrêté du 11-12-2013 ; arrêté du 13-1-2014

Sur proposition du président de l'Institut national de la recherche agronomique

Article 1 - La composition du jury d'admissibilité du concours « Microbiologie et modélisation » ouvert pour l'accès au grade de chargé de recherche de 2e classe pour l'année 2014 est fixée ainsi qu'il suit :

Code concours : CR2 4

Discipline : Microbiologie et modélisation

Président

Thierry Pineau DR1 Inra

Membres élus

Pauline Ezanno (Titulaire) CR1 Inra

Vincent Beringue (Suppléant) DR2 Inra

Fabienne Archer (Suppléante) CR1 Inra

Membres

Stéphane Aymerich DR1 Inra

Madame Emmanuelle Maguin DR1 Inra

Jean-Philippe Nougayrede CR1 Inra

Muriel Vayssier-Taussat DR2 Inra

Monsieur Hidde De Jong DR2 Extérieur

Marc Eloit PR1 Extérieur

Christophe Guilhot DR2 Extérieur

Article 2 - Le président de l'Institut national de la recherche agronomique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 10 avril 2014

Pour le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,
Catherine Gaudy

Pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

et par délégation,
Le chef du service des ressources humaines,
Jacques Clément